



HAL
open science

Patrimoine. Le patrimoine au pied de l'échelle

Nicolas Adell

► **To cite this version:**

Nicolas Adell. Patrimoine. Le patrimoine au pied de l'échelle. Terrain : anthropologie et sciences humaines [Anciennement : Carnets du patrimoine ethnologique ; Revue d'ethnologie de l'Europe], 2024, Lectures et débats, 10.4000/12lhm . halshs-04786920

HAL Id: halshs-04786920

<https://shs.hal.science/halshs-04786920v1>

Submitted on 16 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Terrain

anthropologie & sciences humaines

Lectures et débats | PATRIMOINE

2024



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/terrain/26482>

DOI : 10.4000/12lhm

ISSN : 1777-5450

Éditeur

Association Terrain

Ce document vous est fourni par Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées



Référence électronique

Lectures et débats, PATRIMOINE, *Terrain* [En ligne], consulté le 18 novembre 2024. URL : <https://journals.openedition.org/terrain/26482> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/12lhm>

Ce document a été généré automatiquement le 6 novembre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

SOMMAIRE

Monter pour descendre

Faire avec les échelles en contexte patrimonial
Nicolas Adell

L'État dévoreur et les communautés polycentrées du patrimoine

Aurélie Condevaux

Le patrimoine au singulier

Socialiser les échelles et décrire à hauteur d'individu
Cyril Isnart

Quand l'individu « prend position » dans le processus de patrimonialisation

Bernard Debarbieux

Monter pour descendre

Faire avec les échelles en contexte patrimonial

Go up to go down. Doing with scales within heritage realm

Nicolas Adell

Introduction

- ¹ C'était en 1991. Ou peut-être en 2005. On ne s'en souvient plus et le registre sur lequel on note ce type d'information est hésitant. En tout cas, ce n'était pas avant. Mme M. était venue déposer au service des acquisitions des musées départementaux de l'Aveyron — plus exactement, elle avait confié à une connaissance de longue date qui se trouvait être le responsable des collections — un carnet de souvenirs tenu par sa mère, décédée presque centenaire. Étrange destination pour cet objet très personnel et même intime. Mme M. est une habituée des dons ou des prêts aux musées et aux archives depuis 1988 date à laquelle une exposition « Vêtements » au musée Joseph Vaylet des Arts et Traditions populaires d'Espalion avait révélé la richesse de ce qu'elle avait gardé par attachement et qui trouvait alors à se hisser au rang de patrimoine. Elle a depuis beaucoup contribué à alimenter les collections patrimoniales textiles, notamment celle des pièces brodées. De ces travaux féminins du jour, elle avait conservé pour elle-même leur pendant plus nocturne, à tout le moins plus secret, celui du journal maternel, autre genre d'exercice manuel régulier. Sans doute, à la faveur d'un examen plus attentif de ces types d'objets, pourrait-on trouver quelques échos entre les motifs biographiques, écrits ou brodés, où les événements distribués entre le journal de papier et le journal textile forment ensemble la trame d'une vie de femme qui a vécu entre 1885 et 1984¹.
- ² Mais la symétrie importe ici moins que l'écart. Les pièces textiles ont presque naturellement changé de lieu et de registre sans guère perdre de leur fonction. Du musée domestique intime où Mme M. les conservait, elles sont passées à l'exposition et aux musées « pour les autres » avec, semble-t-il, peu de fracas. Elles ont perdu dans le transport leur qualité d'objets (auto)biographiques, même si un cartel pouvait indiquer cette dimension, au profit de l'accès à un espace mieux partagé de significations, de mémoires et de gestes, ceux des femmes « d'avant ». Le carnet de souvenirs maternel

n'a pas eu le luxe de ce changement aisé de registre, qui était aussi un changement d'échelle puisque l'espace de réception en était radicalement modifié. Depuis 1991, ou depuis 2005, il est conservé dans un tiroir d'une petite réserve des musées départementaux de l'Aveyron avec d'autres objets du même ordre (des albums de famille, des médailles, un ceinturon de collégien, etc.). On ne sait qu'en faire. Peut-être aurait-il été plus à sa place — dans un autre registre ou à une autre échelle — dans la série J, celle des « archives personnelles et familiales » des archives départementales. Or, Mme M. connaît les archives ; elle leur a aussi donné. Et c'est bien le musée qu'elle a choisi pour le journal de sa mère. Il est possible que l'institution muséale contienne à ses yeux l'idée d'une conservation plus robuste. Existe peut-être aussi le sentiment que le musée prolongera mieux un usage acceptable de l'objet pour elle, à savoir qu'il pourra être vu même s'il ne sera pas vraiment lu.

- 3 Que nous dit l'itinéraire de cet objet ? Il nous parle de sa propriétaire en premier lieu, de l'attachement qu'elle lui voue, un attachement qui s'exprime également par un arrachement désiré. Mme M. n'a pas d'enfants. Elle a l'expérience, par de multiples dons précédents, de ces épreuves discrètes que forment les dons et prêts d'objets personnels qui se mettent à circuler dans des arènes inédites et que tous les cartels du monde n'immuniseront pas contre les interprétations, les jugements ou l'indifférence. Ils portent avec eux la conviction — celle de Mme M., celle du conservateur qu'elle connaissait bien, ou celle construite dans le cadre de leurs échanges, on ne le sait pas — qu'une autre place leur est possible et souhaitable et qu'ils ont une autre *grandeur*. Cette conviction a-t-elle installé chez Mme M. l'impression que son environnement personnel de choses, par ce qu'il signifiait de « typique », d'« ancien », d'« authentique », avait à s'extraire de son milieu domestique pour offrir des prises à une mémoire collective ? Ou ces gestes d'altruisme patrimonial sont-ils gouvernés par une démarche plus égoïste d'héroïsation ordinaire, par la quête d'un nom à tenir et à faire inscrire ? La « collection M. » promet à « M. » de survivre à Mme M.
- 4 L'alternative ainsi posée biaise la complexité du processus, faite probablement d'un mélange des deux aspects. L'on peut chercher à tenir un rang et un nom, à continuer, à s'élever pour avoir, à son niveau, une autre place tout en ayant à cœur de rendre un service, non à une communauté que l'on n'imagine pas, mais à l'avenir auquel on confie quelques capsules temporelles. Le journal maternel en est une d'un genre particulier ; il ne faudrait pas le lire. Pourtant, tout le monde dans les services des musées départementaux de l'Aveyron pourrait l'ouvrir, car aucune indication n'a été faite pour en restreindre l'accès. Cela construit une petite incertitude qui retient l'objet dans un tiroir où il renferme pour un public absent le « dur désir de durer » (Paul Éluard) auquel le voyage du journal fait référence. Changer de lieu, changer de registre ; n'a-t-on pas là le degré zéro d'un changement d'échelle, de la recherche par l'espace pratique (et non le territoire représenté) de cette autre grandeur ? Qu'est-ce qui fait exister une échelle pour Mme M., sinon ces variations de grandeur qui déterminent, selon tel ou tel point de vue, la grandeur ou la petitesse, la signifiante ou l'insignifiante de tel objet ? Or, dans le réel de Mme M., ces variations n'obéissent pas à l'arithmétique cartographique. Quêter l'autre grandeur, ce n'est pas méthodiquement passer de l'intérieur de la maison au quartier, puis à la ville, au département, à la région, à l'État, à l'Union européenne, au monde. C'est d'abord essayer un autre lieu, ici les réserves de musée. N'est-il pas alors tout simplement question d'un changement de contexte plutôt que d'un changement d'échelle ? L'un n'exclut pas l'autre. Il faut parfois, c'est le cas de Mme M., changer de contexte pour pouvoir changer d'échelle. Un levier social,

technique et intellectuel est en effet nécessaire pour enclencher la recherche de grandeur et faire avec les échelles, un levier qui n'est pas toujours disponible dans la maison de chacune et de chacun même s'il s'est répandu sous de multiples formes. Les réseaux sociaux ont largement démocratisé le voyage entre les échelles et démultiplié les recherches de l'autre grandeur. Ils ont développé la conviction qu'il existe forcément un niveau où l'on est plus grand que ce que l'on est ici et maintenant.

- 5 Mais ces nouveaux leviers n'ont pas entièrement effacé les anciennes pratiques dont Mme M., qui n'utilise pas les réseaux, a conservé l'usage. Certains lieux sont de tels leviers sociaux, techniques et intellectuels. S'y rendre, c'est déjà chercher une autre échelle. Ces lieux diffèrent selon les individus et, surtout, selon le champ concerné par la quête de l'autre grandeur. Dans le domaine de la culture et du patrimoine, c'est l'institution muséale qui va assez spontanément fonctionner comme un embrayeur d'échelle. Or, dans ce domaine particulier au moins, le changement d'échelle n'a pas toujours pour simple fonction d'établir un nouveau public, une arène plus vaste ou plus petite, un nouveau champ de significations, comme cela peut être le cas des broderies familiales données et exposées. Il peut aussi consister, plus profondément, en une nouvelle installation dans le temps et une recherche discrète de la pérennité. Changer d'échelle, c'est toujours un peu (ou beaucoup) installer un nouveau rapport au temps.

De la grandeur dans le temps

- 6 Dans le dossier *La patrimonialisation et les politiques de l'échelle à l'Unesco* (Debarbieux & Hertz 2020), il s'agit peut-être de la dimension la moins évidente, ou la moins intuitive, puisqu'il est question de décrire des processus de patrimonialisation à l'aune des échelles que les acteurs mobilisent pour les réaliser. Prendre le patrimoine par les échelles n'est-ce pas justement le dissocier des questions de temps, d'historicité, de traditionnalité, d'authenticité qui l'empêchent habituellement pour lui préférer une grille renouvelée et constituée d'autres outils, la mondialisation et la mondialité, les rapports politico-idéologiques entre le local et le global, la déterritorialisation et la reterritorialisation? Sans doute. Mais ce serait aller trop rapidement que de considérer, dans la formation du couple patrimoine/échelle, que seul le premier a le monopole du rapport au temps.
- 7 Le texte d'Anne Hertzog (2020) l'illustre parfaitement. Si les enjeux de l'inscription des « sites funéraires et mémoriels de la Grande Guerre », en tant que « biens en série » — selon la catégorie du patrimoine mondial — partagés entre la France et la Belgique, posent d'abord des questions spatiales (comment marquer l'unité de la série? Faut-il harmoniser ou au contraire préserver une diversité sans mettre en péril la série? Comment la délimiter?), ils recouvrent fondamentalement des questions d'installation dans le temps. Le *re-scaling* du processus de patrimonialisation de ces sites et des pratiques mémorielles dont ils sont le théâtre, et la coopération franco-belge qu'il implique, le manifestent sans ambiguïté. Les acteurs — qu'il s'agisse des États, des régions ou des associations — explicitent cette dimension de deux manières différentes.
- 8 D'une part, l'opération consiste à moderniser les rites commémoratifs, à les singulariser également pour qu'ils soient davantage en écho avec le caractère exceptionnel et inédit de l'événement qu'ils réfèrent. La mise en série des sites funéraires et mémoriels de la Grande Guerre permet de rendre compte de l'émergence d'un nouveau rapport à la mort, au trauma et à la violence de masse. Aussi, se joue-t-il

également dans cette candidature, à mon sens, la captation symbolique d'un tournant dans le registre des mémoires traumatiques jusque-là focalisé autour des constructions mémorielles des désastres de la Seconde Guerre mondiale (le camp d'Auschwitz-Birkenau et le Mémorial de la paix d'Hiroshima ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial respectivement en 1979 et 1996). Si cet enjeu ne s'exprime à aucun moment sous la forme élaborée d'une guerre des guerres dans le domaine patrimonial, il se tisse plus souterrainement par la mobilisation du lexique de la rupture, de l'inédit, de la nouveauté et des « premières fois ».

- 9 D'autre part, il s'agit également d'inscrire dans la durée les coopérations internationales établies dans le cadre du processus d'inscription patrimoniale. L'un des objectifs avoués du dispositif est justement le « temps long, quelle que soit l'issue de la demande de classement » rappelle Anne Hertzog. « Temps long » qui est le seul à offrir un cadre qui soit véritablement à l'échelle des finalités éthiques recherchées : l'avenir de l'humanité et la paix.
- 10 Ces discours entretiennent avec la rhétorique et la politique de l'Unesco une étroite parenté, ce qui pourrait laisser entendre qu'ils sont pour partie au moins stratégiques. Sans exclure des formes possibles d'instrumentalisation ou d'acculturation plus ou moins consciente d'un certain nombre d'acteurs aux principes de l'Unesco, il paraît plus juste d'imaginer plus simplement qu'on assiste là à une convergence des utopies et à une distribution de plus en plus large de l'idée que la paix par le patrimoine est une « utopie nécessaire » comme le disait Jacques Delors cité par Chiara Bortolotto (2020). En qualifiant abruptement l'ensemble de cette rhétorique de « moraline patrimoniale » il y a quelques années (Adell 2011), je dois reconnaître que j'avais insuffisamment mesuré la solidité de l'adhésion des acteurs de la diplomatie culturelle internationale à cet esprit. Adhésion solide, car elle repose sur des expériences concrètes de micro-utopies réalisées dans le cadre des sessions du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dont Chiara Bortolotto est l'une des meilleures ethnographes. Là, en effet, on peut voir la Corée du Sud et la Corée du Nord élaborer un projet commun autour de la lutte traditionnelle coréenne, ou encore mesurer l'effervescence fraternelle créée par le reggae. Vivre de tels moments, aussi cantonnés qu'ils soient au contexte de la session du Comité intergouvernemental, n'est pas sans produire de puissants effets sur la bureaucratie qui en est le cadre. Le premier d'entre eux est de renforcer l'adhésion à l'utopie qui sous-tend toutes les autres et cesse, de ce fait même, d'être considérée comme telle : il existe vraiment une « bonne échelle » à laquelle de tels événements se produisent et qui réalise pleinement le potentiel de ces pratiques culturelles. Identifier cette « bonne échelle », être capable de la désigner, est précisément l'une des compétences que, de nos jours, l'on attend d'un expert patrimonial.

Voyager entre les échelles

- 11 Or, c'est une compétence que l'on n'acquiert qu'au travers d'une autre, le savoir-faire multiscalair dont la possession reconnue n'est pas indépendante de certaines conditions sociales. C'est l'une des forces du dossier *La patrimonialisation et les politiques de l'échelle à l'Unesco* que de mettre au jour cette dimension des jeux d'échelles en contexte patrimonial internationalisé. Les différents articles du numéro montrent bien que « jeux » ne qualifie qu'une petite partie des dispositions de quelques acteurs

que l'on imagine aptes à effectuer sans grande difficulté des voyages multiscalaires : le monde de la diplomatie culturelle de l'Unesco ou les services nationaux de l'administration de la culture pour l'essentiel. L'introduction de Bernard Debarbieux et Ellen Hertz (2020) établit avec beaucoup de clarté les enjeux de ces « politiques des échelles », au niveau des États comme au niveau de l'Unesco, dont le premier des effets est d'élaborer une dure asymétrie entre des compétences pourtant pensées comme également nécessaires et légitimes sur l'échiquier des patrimonialisations. Parce qu'il en est du côté des acteurs politiques (celles et ceux qui animent les assemblées de l'Unesco ou les réunions techniques des ministères de la Culture, mais également celles et ceux que l'on trouverait aux niveaux plus régionaux ou locaux) comme du côté de Mme M. ou des « individus, groupes ou communautés » selon l'expression du texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 : chacun s'emploie à opérer des déplacements ou des resémantisations, modestes ou grandioses, à essayer de nouvelles chambres d'échos pour des pratiques, des récits ou des objets, avec timidité ou avec prétention. Mais quand il s'agit de faire passer un patrimoine national au régime universel, ou de penser un patrimoine personnel comme partageable au-delà de soi, n'a-t-on pas affaire à une épreuve de même nature dont la différence réside moins dans l'attitude (on peut être inquiet ou sûr de soi des deux côtés) que dans la qualification de cette compétence ? Le voyage entre les « hautes » échelles désignera la compétence multiscalaire en général, tandis que celui entre les « basses » échelles sera sans qualité.

- 12 Mais l'autre force des articles rassemblés dans ce dossier est de corriger régulièrement l'effet d'échelle qu'induit le point de départ ou l'horizon partagé des textes qui traitent de la fabrique patrimoniale « à l'Unesco ». Car, « à l'Unesco » l'on est assurément loin de la réalité des pratiques et espaces concernés par les biens ou éléments inscrits au titre de l'une des listes du patrimoine mondial ou du patrimoine culturel immatériel. Aussi, la compétence multiscalaire est-elle là nécessaire, et nécessairement explicite. Mais elle repose au moins autant sur un dispositif intellectuel de mise à l'échelle fondé sur des connaissances que sur la mobilisation affective de valeurs auxquelles on tient (Bortolotto 2020). Ces valeurs, selon les arènes considérées, changent largement et contribuent à complexifier ces jeux d'échelles, en particulier entre les États et l'Unesco (Debarbieux 2020). Enfin, ces compétences se déploient aussi dans de multiples capacités à « faire avec les échelles » des experts et des entrepreneurs de mémoire (Hertzog 2020) ou des individus plus ordinaires en quête d'un périmètre stratégique pour construire une communauté patrimoniale (Munz 2020). Par-delà les régimes disciplinaires, l'attention portée aux complexités de postures et de positions unifie les auteurs. Sans doute, peut-on trouver dans les manières dont l'administration de la preuve est conduite des façons de faire ethnologues (H. Munz, C. Bortolotto) ou géographes (B. Debarbieux, A. Hertzog). Mais ces ancrages disciplinaires s'effacent devant les enjeux qui se dessinent par-delà l'horizon affiché des textes et le thème du dossier lui-même. Le croisement des logiques d'échelles et des questions patrimoniales ouvre en effet deux vastes problèmes : comment rendre compte de la pluralité des modes d'existence de la mondialité et des imaginaires qui la soutiennent ? Peut-on déterminer quelques principes de navigation pour des individus pris entre des mondes plus ou moins encastrés les uns dans les autres ?

Enchevêtrements

- 13 La mobilisation des échelles par les acteurs produit en effet des enchevêtrements de mondes au travers de tous les processus de patrimonialisation ici décrits. Tous les articles de ce dossier de la revue *L'Espace géographique* sont confrontés à ce phénomène et en traitent à des degrés divers. Ceci conduit chacun des auteurs à aborder, selon sa sensibilité et sa méthodologie propres, les questions référentielles que la perspective scalaire comme l'objet patrimonial portent nécessairement avec eux. Le cas Mme M. n'y échappe pas. De qui ou de quoi ses broderies, ses outils ou le journal maternel sont-ils le signe ? Les référents se mêlent et, probablement, trouvent des stabilisations provisoires selon les interlocuteurs, les destinataires, les contextes d'exposition (ou de non-exposition pour le journal). Il pourra s'agir des femmes de sa famille, mais aussi de « l'ancien temps », des couturières et des brodeuses, de l'univers textile de l'Aveyron. Il s'agit alors de mondes articulés, mais non superposables et rendus assez autonomes quand ils sont pris dans le processus de patrimonialisation les offrant à l'évaluation par l'échelle : la « bonne » échelle des savoir-faire des couturières et des brodeuses (potentiellement internationale) sera bien différente de celle de l'univers textile aveyronnais qui repose sur l'expression d'une singularité territoriale, ou de celle des femmes de la famille M. et de « l'ancien temps » qui mettent en œuvre des logiques sociohistoriques qui croisent le genre, la parentèle et l'idée de disparition culturelle. La « bonne » échelle, ce n'est pas seulement une utopie de bureaucrates. C'est avant tout une attitude assez spontanée pour définir l'espace de réception adéquat d'une pratique ou d'un élément, un geste qui revient en même temps à afficher ses potentialités en termes de partage et de rencontre, depuis l'introuvable chambre d'écho d'un patrimoine à soi (qui peut être un tour de main, une manière de faire telle fête, une façon de considérer tel élément) jusqu'à l'affirmation d'une valeur universelle exceptionnelle.
- 14 Or, paradoxalement en regard de la spontanéité avec laquelle une dimension ou un registre s'impose, qualifier une échelle de « juste », « bonne » ou « vraie », c'est en quelque sorte révéler son détachement vis-à-vis de l'élément ; c'est être sorti du patrimoine à soi. Parce qu'il faut une certaine distance pour identifier une « bonne » échelle, une distance qui peut être celle d'experts extérieurs, mais aussi celle des acteurs eux-mêmes après une opération réflexive qui peut être très explicite et démonstrative — à l'image de l'annonce d'une volonté d'inscription sur une liste patrimoniale — ou bien très pratique, modeste et implicite — à l'instar de Mme M. déplaçant le journal maternel dans les réserves d'un musée, comme une façon plus rustique de prendre de la distance.
- 15 De tels comportements fournissent une idée du type de creuset à partir duquel une échelle se construit puisqu'il n'en est définitivement pas de naturelle (Debarbieux & Munz 2019) et aucune qui ne comporte à un degré ou à un autre, quand la rhétorique scalaire est mobilisée, une dimension politique (Tsing 2020). Les stratégies repérées et analysées par Bernard Debarbieux (2020) dans les cas de l'alpinisme et de la fauconnerie (pour l'ambition mondialiste) et dans ceux du yoga, du tango et du flamenco (pour la tentation nationaliste) montrent de façon convaincante la manière dont les États porteurs de ces candidatures élaborent au fur et à mesure ce que sera le « bon » niveau de la pratique qui n'est que rarement déterminée *a priori*. Le « bon » niveau, pour les États porteurs, est celui qui préserve la réalité de l'activité tout en

déployant sa vérité patrimoniale (en quoi est-ce un lieu de partage pour tous ?) et en garantissant la visibilité du rôle joué par le ou les États qui la soutiennent. Il fait ainsi l'objet d'une négociation continue. Pour une partie, celle-ci consiste dans le travail de la diplomatie patrimoniale dont l'Unesco est l'arène privilégiée. Pour une autre partie, elle se joue dans des ajustements moins démonstratifs entre différentes politiques nationales dans les cas de coopérations interétatiques et, à l'intérieur des États, entre les différents territoires dans lesquels les individus peuvent inscrire les pratiques concernées. Le travail de la « grande » coopération interétatique qui rend visible certaines stratégies d'échelle ne doit en effet pas oblitérer l'existence, au niveau régional, voire très local, de petites coopérations parallèles, de négociations autour de limites floues, mais néanmoins pertinentes aux yeux de certains acteurs. Aussi, l'injonction à changer d'échelle (qui consiste le plus souvent à reprocher l'enfermement ou le partage insuffisant) est généralement adressée à des collectifs qui, sans toujours le manifester, ont déjà entrepris de telles opérations à un niveau microscopique : passer de quelques familles à la localité, de la localité à un ensemble plus vaste de lieux dont on élabore l'homogénéité culturelle, puis de cet ensemble à une région, par exemple, forment autant de moments où se déploient de concrètes « frictions d'échelles » pour reprendre l'expression d'Hervé Munz (2020).

- 16 La pluralité des échelles appartient ainsi à une quantité bien plus importante de personnes ou de collectifs qu'on ne le suggère ; elle s'étend des praticiens experts des pratiques concernées aux diplomates qui siègent à l'Unesco. Cette pluralité se traduit en actes de multiples manières. Du côté des praticiens par exemple, l'espace d'une pratique ou d'un élément étant défini, quelques acteurs — le plus souvent celles et ceux qui s'estiment laissés pour compte — constatent qu'il y a un « reste », à savoir que d'autres personnes, ailleurs, pourraient aussi en relever, qu'il y a un jumeau de l'élément ou un cousin du tout premier degré. N'y aurait-il pas intérêt dès lors à les inclure (y compris en soulignant les différences qui serviront de traces pour ce travail scalaire) pour déclarer la vérité patrimoniale de la pratique, c'est-à-dire son potentiel à produire du partage et de la rencontre ? Mais au prix de quel sacrifice dans l'attachement à une identité territoriale, une intégrité culturelle, ou une « authenticité » de la pratique ? Du côté des entrepreneurs de patrimoine — administrateurs régionaux, nationaux de la culture, experts internationalisés —, la conviction de l'existence d'une échelle efficace ou stratégique (il faut plus ou moins dé-territorialiser l'élément, il faut le rendre inclusif, etc.) peut conduire à rechercher des partenaires qui permettent l'extension du domaine, partenaires qui ne s'estiment pas nécessairement laissés pour compte et qui, parfois, se sont en conscience tenus à l'écart du processus. C'est le cas des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art dont Hervé Munz (2020) a suivi la construction, et qui illustrent le décrochage entre une raison praticienne qui différencie clairement les espaces français et suisse de la pratique, et une raison politique (incarnée par le rapprochement entre l'Office fédéral de la Culture côté suisse et le ministère de la Culture côté français) qui défend la cohérence d'un Arc jurassien transfrontalier. Finalement, les acteurs dotés de la pluralité des échelles mobilisables se distinguent en partie par l'identification du moment où le coût d'inclusion d'un « reste » ou d'un « autre » est trop élevé ; à l'Unesco, on le recule toujours. Il demeure que, pour une autre partie, les logiques qui président à la définition de périmètres raisonnables, stratégiques ou pertinents diffèrent largement selon qu'on est un diplomate unescoisé de la culture, un

responsable d'un service ministériel, un entrepreneur de patrimoine indépendant ou un praticien.

- 17 Mais, au sein de cet éventail, la compétence multiscalaire est assez inégalement distribuée. Si, à ses extrémités côté Unesco d'une part, côté communautés d'autre part, elle semble bien installée, il est un niveau intermédiaire où elle opère à mon sens de façon moins efficace. C'est un aspect qui ressort de la lecture des articles du dossier. Des échelles du patrimoine, il en est une qui dévore l'acteur qui la porte, c'est celle de l'État. La raison n'en est pas seulement administrativo-pratique dans la mesure où les États sont les porteurs officiels des candidatures et dans la mesure où leurs présences seules sont incarnées dans les arènes internationales où les individus, groupes et communautés n'existent qu'au travers de dossiers. Il y a plus. L'article d'Hervé Munz au sujet des communautés horlogères le montre en négatif. La coopération franco-suisse, dans ce qu'elle a de stratégique et d'instrumental — les horlogers français permettant de grossir le trait artisanal d'une pratique largement industrialisée en Suisse —, révèle la force maintenue de l'échelle nationale helvétique qui était celle de l'élaboration du dossier. De même, Bernard Debarbieux déniche jusque dans les plis des ambitions mondialistes de l'alpinisme et, surtout, de la fauconnerie les pesanteurs nationalistes qui les gouvernent. Sans doute y a-t-il parmi les experts au sein des services de l'État des compétences à faire avec les échelles, à connaître celle qui, pour « les autres qui comptent », est l'échelle efficace. Mais l'exigence représentative à l'Unesco ou le souci d'une certaine équité de traitement par les éléments du territoire (ou, à l'inverse, l'argument national justifiant la « voie rapide » prise par un dossier) rend l'État assez prisonnier de son échelle. Une telle appréciation, partagée par de nombreux acteurs durant l'instruction de leur dossier, aboutit souvent à l'idée qu'il va leur falloir faire des « sacrifices » à moins que l'on affirme vouloir « aller directement à l'Unesco », sous-entendu sans passer par le niveau de l'État. L'impossibilité d'une telle démarche « directe » ne fait, pour ceux-là, que renforcer l'idée de l'échelle dévorante et de l'État-écran.

Représentants : des porteurs de patrimoine et des porteurs d'échelle

- 18 Au croisement des questions portant sur les processus de patrimonialisation et sur les problématiques scalaires pourrait se trouver une définition de l'espace intellectuel dont le dossier *La patrimonialisation et les politiques de l'échelle à l'Unesco* traite. Elle reviendrait cependant à négliger une dimension commune des objets analysés, plus fondamentalement ancrée que l'incidence d'une intersection. L'idée de patrimoine comme la notion d'échelle interrogent finalement un même problème, celui de la représentation. À quel « reflet de l'être sur l'avoir » (pour reprendre la belle définition générale des juristes), le patrimoine donne-t-il lieu quand il consiste en un ensemble de pratiques chorégraphiques, un savoir-faire artisanal ou des pratiques cérémonielles ? À quelles dimensions neuves un élément *situé* peut-il prétendre ou être étendu ? Quel horizon offre-t-il non depuis ses bordures, mais dans son centre ? Livrera-t-il le monde en petit ? Ou, au contraire, s'étirera-t-il à l'échelle planétaire ?
- 19 Ces multiples questionnements — dont la liste pourrait considérablement être allongée — sont articulés les uns aux autres et forment autant de facettes qui engagent des enjeux de représentation. Mais cette multiplicité peut trouver à s'ordonner dans la

tension entre une propriété et un processus double qui traverse toute opération de patrimonialisation et en révèle le noyau scalaire : la propriété, c'est la *scalability* (Tsing 2020) ; le processus double, c'est le *calibrating* (Grasseni 2016) associé au « cadrage scalaire » de Bernard Debarbieux et Ellen Hertz (2020). Le *calibrating* désigne l'ensemble des transformations fines, invisibles parfois, critiques souvent qui ont un impact sur les manières de faire, les routines, les gestes, les environnements, les discours qui constituent l'élément à patrimonialiser et le rendent justement patrimonialisable. Aussi, ce processus se situe-t-il immédiatement en amont de celui pointé par Bernard Debarbieux et Ellen Hertz sous l'expression de « cadrage scalaire ». Ce dernier, qui est produit par les pratiques, les récits et les discours sur l'élément (et non de ou dans l'élément qui sont ceux du *calibrating*), soutient ainsi un processus d'institutionnalisation tandis que le premier consiste davantage en une opération de normalisation. La combinaison de cette double dynamique permet de déterminer si, et à quelles conditions, un élément pourra effectuer son voyage entre les échelles. S'il voyage facilement — autrement dit, s'il n'a pas à être considérablement aménagé ou transformé pour passer d'une arène régionale à une arène nationale ou internationale —, alors l'élément est doté de ce qu'Anna Tsing appelle « *scalability* ». Son allure, la rhétorique qui le soutient et le mode d'attachement des personnes ne changent pas, ou peu, selon qu'ils sont présentés dans une plaquette de l'office de tourisme local, une fiche descriptive pour une inscription nationale ou un dossier de candidature pour une liste mondiale. Inversement, un élément sera dit « *unscalable* » si le voyage entre les échelles auquel on le soumet se fait avec beaucoup de difficultés, quand par exemple les communautés ne se reconnaissent pas, ou pas assez, dans la description de leurs propres pratiques. L'absence de « consentement » — cette pièce si importante de tout dossier pour la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel notamment — interdit alors le voyage.

- 20 Mais entre le voyage aisé et le voyage empêché — deux cas limites qui ne sont pas forcément les plus répandus —, il existe toute une gamme d'itinéraires variés, plus ou moins difficiles, au sein des différentes arènes institutionnelles de la culture et du patrimoine. Les membres d'une communauté patrimoniale — qui se construit souvent dans le processus même de candidature ou d'institutionnalisation ainsi que le montrent les différents articles — ne partagent pas toujours le même avis, parfois en raison de positions diverses au sein même de la pratique, parfois en raison d'attachement de nature différente. Ceci donne à la *scalability* moins le caractère d'une propriété essentielle ou substantielle d'un élément — comme pourrait l'être la propriété volatile d'un gaz par exemple — que celui d'une qualité instable et incertaine, dépendante des forces en présence, des pouvoirs de conviction pour justifier des aménagements qui permettraient une élévation et des volontés de résistance qui cherchent, au contraire, à préserver une « nature » de l'élément. Dans les deux cas, prêcher la *scalability* ou l'*unscalability* pourra être tour à tour un levier pour asseoir un pouvoir en place ou, au contraire, une « *weapon of the weak* », une arme des faibles (Scott 1985). Être scalable sera aussi bien le point d'orgue de l'argumentation d'un expert en patrimoine pour conforter son autorité intellectuelle dans un domaine (l'arme d'un fort, donc) que l'argument central pour passer au-dessus de l'État d'un collectif qui se sent insuffisamment soutenu par les institutions régionales, voire nationales (l'arme d'un faible). C'est le cas de celles et ceux qui sont en situation de conflit de souveraineté territoriale et qui s'estiment maltraités ou spoliés par « leurs » États. Parmi de nombreux exemples, le cas récent du processus de patrimonialisation d'un long poème

décrivant les manières traditionnelles de construction de la tente dans la culture nomade du Sahara occidental est significatif². Enclenché à l'initiative de quelques figures locales, il consistait à critiquer les entreprises marocaines en termes de diplomatie culturelle auprès de l'Unesco. Le Maroc avait fait inscrire en 2005 en tant que chef-d'œuvre du patrimoine oral de l'humanité le Moussem de Tan Tan, soit un ensemble de pratiques culturelles allant de la musique aux traditions culinaires en passant par le nomadisme chamelier emblématiques de la culture nomade ouest-saharienne. Comme l'analyse très bien Sébastien Boulay (2022), les Sahraouis se sont sentis « dépossédés » de leur propre culture par ce classement qui asseyait la légitimité du Maroc à dire « leur » patrimoine. La forme prise par la contestation fut ainsi celle de la mise en valeur d'un patrimoine alternatif, dont la promotion eut lieu sur les réseaux sociaux, seul moyen d'atteindre l'échelle internationale en l'absence de reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique par les Nations Unies.

- 21 On mesure ici sans doute toute la complexité des enjeux de représentation qui recouvrent en l'occurrence des questions de reconnaissance internationale, de souveraineté territoriale et d'autonomie. Mais on les trouve aussi opérants à bas bruit au sein même des communautés de pratique où se nouent des débats qui peuvent diviser les acteurs, entre celles et ceux qui tiennent à conserver des positions acquises – une « participation légitime centrale » dans la terminologie des analystes de telles communautés – et que le changement d'échelle pourrait peut-être menacer, et celles ou ceux qui cherchent à capter une nouvelle place ou à obtenir un nouveau rôle en élargissant le périmètre des interlocuteurs pertinents et en mobilisant des outils et des rhétoriques inédites. La maîtrise de la compétence multiscalaire fait, par exemple, partie de cet équipement neuf. Au sein du premier groupe, on pourrait trouver un maire de village, un érudit ou une érudite locale, une artisane plébiscitée ; en somme, le type de personnes vers lesquelles un ethnologue arrivant sur son terrain se verrait orienté et qui seraient alors de très bonnes candidates à la position d'« informateur privilégié ». Ils et elles ont déjà un statut reconnu de représentants. Le voyage entre les échelles peut être un moyen de conforter leur position, mais peut également créer une petite insécurité de position en les plongeant dans des environnements dont ils et elles maîtriseraient moins les codes et révélant à leur endroit ce qu'Axel Honneth (2015 : 25) qualifierait de « pathologie sociale » contextuelle, soit leur défaillance d'accès aux clés de compréhension des normes qui régissent ces mondes. C'est là qu'agissent d'autres acteurs – conseillère et conseiller culturel, ethnologue, historienne, conservateur de musée – avec lesquels des membres de la communauté « en quête de reconnaissance », pour rester dans le sillage des travaux d'A. Honneth, pourraient prendre langue afin de bâtir ensemble un univers plus grand et où le processus de patrimonialisation vient satisfaire à leurs yeux un besoin de justice sociale ou une ambition personnelle.

Conclusion

- 22 Les enjeux de représentation mettent en lumière une dimension politique profonde de l'échelle, différente de celle fondée sur les affirmations d'autorité savante ou diplomatique, sur la maîtrise d'une raison culturelle globale et sur l'expression pertinente et stratégique des imaginaires de la mondialité les mieux partagés. Qu'est-ce que du *politique profond* ? Il s'agit de l'ensemble des actions, des gestes et des comportements individuels qui, non-inscrits ouvertement dans le registre politique (ce

n'est donc ni la manifestation, ni la revendication, ni le vote tout simplement), permettent à des acteurs de mobiliser des échelles différentes pour (re)conquérir des statuts ou des rôles, pour affirmer localement une autre grandeur.

- 23 Monter pour descendre, tel est le squelette de cette opération, qu'on soit un praticien qui souhaite une inscription sur une liste nationale ou internationale, un membre détaché d'une communauté qui cherche à renouer culturellement avec un collectif d'origine, un diplomate à l'Unesco dont l'action élevée au rang international vise aussi des renforcements (de compétence ou de pouvoir) au niveau national. C'est Mme M. qui « monte » vers le monde des musées en quête d'un peu d'éternité ou d'un espace plus vaste pour ses objets personnels ou intimes, mais aussi, de façon sans doute indirecte et moins préméditée, d'une autre place pour elle-même par l'effet d'un nom qui reste et par l'acquisition d'un statut de représentante de mondes révélés : les couturières, les femmes, l'ancien temps.
- 24 Mais monter pour descendre présente aussi, pour nos sciences sociales qui affectent de tenir ensemble le particulier et le général, une voie assez inexplorée. Les appels à la montée en généralité, à la *scalability* des idées et des concepts, sont devenus irrésistibles et invitent à arrêter l'examen du processus une fois le niveau le plus général atteint. L'une des plus belles réussites de cet impérialisme méthodologique pour nos sciences soucieuses du particulier réside dans l'attachement proustien à l'idée « que c'est à la cime même du particulier qu'éclot le général » (lettre de Marcel Proust à Daniel Halévy, 19 juillet 1919). La monographie ethnologique, les enquêtes microhistoriques ou le « penser par cas » ont emboîté le pas de cette conviction intellectuelle et ont considérablement augmenté les moyens d'accéder à l'universel. Les incontestables vertus de ces démarches ne doivent cependant pas interdire de constater qu'elles ont contribué à effacer l'importance d'un cheminement inverse, cheminement savant et instinctif, politique et pratique, altruiste et égoïste, qui vise à passer par le général pour revenir au particulier, l'installer mieux et s'y installer mieux, le refaire et s'y refaire. Passer par le mondial pour faire du national, par le national pour faire du local, par le local pour faire du soi. Monter pour descendre.

BIBLIOGRAPHIE

ADELL NICOLAS, 2011.

« Patrimoine, éthique, identité », *Ricerca Folklorica*, n° 64 [« Beni immateriali La Convenzione Unesco e il folklore »], p. 81-93.

BORTOLOTTO CHIARA, 2020.

« *Let's get together* » : fabriquer du patrimoine partagé, entre bureaucratisation de l'utopie et utopisation de la bureaucratie », *L'Espace géographique*, vol. 49, n° 4, p. 319-336.

BOULAY SÉBASTIEN, 2015.

« Techniques, poésie et politique au Sahara Occidental », *L'Homme*, n° 215-216, p. 251-278.

BOULAY SÉBASTIEN, 2022.

« Rétention ou transmission de savoir-faire dans l'Ouest saharien (Mauritanie, Sahara Occidental) ? Entre "urgence" patrimoniale, émancipation sociale et souveraineté nationale », *Ethnologie française*, vol. 52, n° 1, p. 51-66.

DEBARBIEUX BERNARD, 2020.

« Imaginaires et rhétoriques de la mondialité au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO », *L'Espace géographique*, vol. 49, n° 4, p. 354-370.

DEBARBIEUX BERNARD & ELLEN HERTZ (dir.), 2020.

La patrimonialisation et les politiques de l'échelle à l'Unesco, dossier de *L'Espace géographique*, vol. 49, n° 4.

DEBARBIEUX BERNARD & ELLEN HERTZ, 2020.

« La patrimonialisation en quête de ses échelles », *L'Espace géographique*, vol. 49, n° 4, p. 289-302.

DEBARBIEUX BERNARD & HERVÉ MUNZ, 2019.

« Scaling heritage. The construction of scales in the submission process of alpinism to UNESCO's intangible cultural heritage list », *International Journal of Heritage Studies*, vol. 25, n°12, p. 1248-1262.

GRASSENI CRISTINA, 2016.

The Heritage Arena. Reinventing Cheese in the Italian Alps, New York, Oxford, Berghahn books, coll. « Food, nutrition, and culture ».

HERTZOG ANNE, 2020.

« Les sites funéraires et mémoriels de la Grande Guerre comme patrimoine "mondial" : la mobilisation d'une catégorie scalaire inconcevable ? », *L'Espace géographique*, vol. 49, n° 4, p. 303-318.

HONNETH AXEL, 2015.

Le Droit de la liberté. Esquisse d'une éthicité démocratique, traduit de l'allemand par Frédéric Joly et Pierre Rusch, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais ».

MUNZ HERVÉ, 2020.

« F(r)ictions d'échelles : les enjeux politiques de l'inscription des savoir-faire de l'Arc horloger franco-suisse à l'UNESCO », *L'Espace géographique*, vol. 49, n° 4, p. 337-353.

SCOTT JAMES CAMPBELL, 1985.

Weapons of the Weak: Everyday Forms of Peasant Resistance, New Haven, Londres, Yale University Press.

TSING ANNA LOWENHAUPT, 2020 [2005].

Friction. Délires et faux-semblants de la globalité, trad. par P. Pignarre et I. Stengers, Paris, La Découverte, coll. « Les Empêcheurs de penser en rond ».

NOTES

1. C'est à l'occasion d'un commissariat d'exposition sur la dimension artisanale du travail de Pierre Soulages (« Des mains pour penser », 2017-2018) organisée au musée de Salles-la-Source qu'il me fut donné de découvrir les extraordinaires réserves des musées départementaux de l'Aveyron. Je tiens ici à remercier Aline Pelletier et Carmen Grima qui y ont été de précieux guides et à qui je dois une grande part des informations ici livrées. Ce texte a également bénéficié de la lecture serrée de Nathalie Meyer.

2. On le trouvera décrit et analysé à deux moments de son élaboration dans les travaux de Sébastien Boulay (2015, 2022).

RÉSUMÉS

À partir des contributions rassemblées dans un dossier de la revue *L'Espace géographique* consacré aux politiques de l'échelle à l'Unesco, l'article propose une réflexion sur les usages que les acteurs, individuels ou institutionnels, peuvent faire des échelles en contexte patrimonial. Après avoir montré que mettre la focale sur les logiques d'échelles n'est pas abandonner la dimension du temps au profit de l'espace, l'auteur explique en quoi l'identification de la « bonne » échelle et le voyage entre les échelles fait partie de l'expertise patrimoniale. Discutant la notion de « scalability » (Tsing), il souligne pour finir la dimension politique que recouvre la rhétorique de la « bonne » échelle et les enjeux qu'elle implique en termes de représentation.

Based on the contributions to a special issue of *L'Espace géographique* devoted to the politics of scale at Unesco, this article explores the uses that individuals and institutions can make of scale in a heritage and heritagization contexts. After showing that focusing on the logics of scale does not mean let down the dimension of time in favor of space, the author explains how identifying the "right" scale and traveling between scales is part of heritage expertise. Discussing the notion of "scalability" (Tsing), he concludes by underlining the political dimension of the rhetoric of the "right" scale and the issues it raises in terms of representation.

INDEX

Mots-clés : patrimoine culturel immatériel, jeux d'échelles, représentation, Unesco

Keywords : intangible cultural heritage, scales and scaling, scalability, representation, Unesco

AUTEUR

NICOLAS ADELL

LISST – Centre d'anthropologie sociale, Université de Toulouse – Jean Jaurès

L'État dévoreur et les communautés polycentrées du patrimoine

The voracious state and polycentric cultural heritage communities

Aurélie Condevaux

- 1 « Monter pour descendre » : la formule pourrait suffire à résumer les dynamiques scalaires bien souvent en jeu dans les processus patrimoniaux de l'Unesco. On pourrait d'ailleurs inverser les termes (descendre pour monter), voire les placer les uns à la suite des autres (monter pour descendre pour monter). Si l'on considère la notion de patrimoine culturel immatériel (PCI) par exemple, qui fut « inventée » et institutionnalisée au sein des instances internationales de l'Unesco en écho à des conceptions plus « localisées » du patrimoine (au Maroc et au Japon notamment, cf. Bortolotto 2013), celle-ci est aujourd'hui traduite et diffusée par des acteurs institutionnels (au cours de formations, de projets de recherche, de pratiques d'inventaires), dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de 2003 par les pays qui en sont signataires. En retour, des fiches d'inventaire cheminent désormais des localités vers le(s) ministère(s), et des candidatures à une inscription sur la liste représentative peuvent, parfois, atteindre le comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (chargé notamment d'examiner les demandes d'inscription sur la liste représentative du PCI).
- 2 Je commencerai par un témoignage relatif à ces processus de diffusion. Dans le cadre d'un partenariat associant l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dans laquelle j'exerce, et la Fédération des Parcs naturels régionaux, plusieurs promotions d'étudiantes et étudiants du master « Gestion et valorisation touristique du patrimoine » ont participé à l'identification des pratiques pouvant relever du « patrimoine culturel immatériel », au sens de l'Unesco, dans plusieurs Parcs naturels régionaux (ci-après PNR) depuis 2020. Dans le cadre de la mise en place de ce partenariat et du suivi pédagogique de certaines de ces activités avec plusieurs collègues¹, j'ai pu observer comment cela participait à la diffusion de la catégorie de « patrimoine culturel immatériel » dans des contextes où l'on avait peu de connaissance de la convention de l'Unesco de 2003. En effet, les catégories

patrimoniales préexistantes mobilisées fréquemment au sein des PNR étaient plutôt celles du patrimoine bâti, du patrimoine vernaculaire ou de la « mémoire ». La notion de « patrimoine culturel immatériel » (PCI) est apparue d'abord pour certains comme non évocatrice, voire déstabilisante, empêchant son association immédiate avec des pratiques correspondantes dans les territoires impliqués. D'autres s'en sont emparés pour donner un nouveau sens à des pratiques jugées importantes pour les identités locales, auxquelles un « attachement » était manifeste et qui sont encore transmises à travers les générations (telles que la fabrication de la crème ou de la dentelle de Chantilly, la taille de la pierre de Saint-Maximin dans l'Oise, la culture des plantes aromatiques et médicinales ou du cresson dans le Gâtinais). Les étudiantes et étudiants ont alors rencontré des acteurs et actrices désireux-ses de prendre part à ces processus d'inventaire dans plusieurs communes des parcs concernés, et ont mené des enquêtes sur des pratiques pour lesquelles ils et elles ont réalisé des fiches d'inventaire, qui furent remises au ministère de la Culture. Ces ateliers ont impliqué des réunions à géométrie variable et croisant différentes échelles : en amont, entre la Fédération des PNR (organisme national) et le ministère de la Culture (par le biais de représentants de la Direction générale des patrimoines et de l'architecture [DGPA] en charge du PCI), ou encore entre les membres d'organismes localisés (les PNR d'Île-de-France), de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et de la Fédération des PNR. L'inventaire a conduit des étudiants de Paris à se déplacer dans ces parcs franciliens ou plus lointains. La dimension scalaire de ces processus patrimoniaux concerne ici le concept mobilisé pour penser les héritages et la manière dont on s'y attache (les « significations » selon la terminologie employée par Hertz et Debarbieux [2020]), et les processus institutionnels qui opèrent ces classements et changements de signification. Comme le soulignent les coordinateurs dans leur introduction au numéro de *Espace Géographique* sur la « patrimonialisation et les politiques de l'échelle à l'UNESCO », le jeu scalaire peut aussi concerner les biens et pratiques, objets de ces attachements eux-mêmes (les « objets du monde »), comme dans le cas du reggae qui « vient » jusqu'au comité intergouvernemental, lors de l'inscription de la pratique, sous la forme d'une chanson de Bob Marley sur laquelle se sont mis à danser les délégués présents dans la salle de Port-Louis, à l'île Maurice, lors de la session annuelle du comité en 2020² (Bortolotto 2020). Par la « mise en exercice » de la notion de Patrimoine culturel immatériel, les expériences pédagogiques évoquées précédemment ont été l'occasion à plusieurs reprises d'en (re)définir les contours. Le « local » jouait ainsi le rôle de « chambre d'écho » (Adell 2024), renvoyant à ceux chargés de faire vivre cette catégorie à l'échelle nationale des interrogations sur sa définition et sa portée. À plusieurs reprises a surgi le besoin, pour les acteurs du ministère de la Culture, de rappeler ce qui peut faire et ne peut faire partie du PCI. Les pratiques cynégétiques ont par exemple dû être exclues au titre du respect du bien-être animal. La question de la « bonne échelle » territoriale a également été posée à plusieurs reprises, du fait du décalage entre l'échelle d'action et de référence des chargés de mission dans les PNR – qui agissent à l'échelle des communes signataires des parcs – et ceux du ministère de la Culture. À plusieurs reprises, ces derniers ont rappelé qu'une fiche d'inventaire ne doit pas porter sur un territoire préalablement défini selon des critères externes à la pratique (ici les délimitations du parc), mais que le territoire significatif doit être envisagé en fonction de l'étendue réelle de cette dernière, ce qui induisait une forme d'obligation de se détacher de son échelle locale. Ces exemples montrent la prééminence des acteurs institutionnels à effectuer des arbitrages, limitant du même coup la pleine

appropriation de la notion par les « communautés ». Ils montrent aussi les difficultés et ambiguïtés de la mise en œuvre de la politique à des échelles variées, l'échelon national devenant incontournable.

Une perspective scalaire heuristique au-delà de l'Unesco

- 3 Adopter une perspective scalaire est heuristique à plusieurs égards, comme le montre subtilement Nicolas Adell dans son texte, y compris pour des patrimonialisations non associées à l'Unesco. Tout d'abord, le processus scalaire, en tant que façon de se saisir d'un enjeu ou d'un problème en identifiant ou définissant les échelles auxquelles le penser, mais aussi comme une « catégorie de la pratique », voire un « processus cognitif et une modalité discursive » (Hertz et Debarbieux 2020), est au cœur de la démarche patrimoniale, si on la considère comme cette attitude pour définir la « bonne échelle », c'est-à-dire l'espace de réception adéquat d'une pratique ou d'un élément, depuis « l'introuvable chambre d'écho d'un patrimoine à soi », « jusqu'à l'affirmation d'une valeur universelle exceptionnelle »³ (Adell 2024). En somme, c'est reconnaître que la patrimonialisation n'est pas qu'affaire de changement de registre, mais aussi d'échelle, et qu'il y a toujours de l'un dans l'autre.
- 4 Ensuite, c'est adopter une perspective qui met en lumière sous un nouveau jour les limites et difficultés du processus patrimonial, limites associées à des enjeux de pouvoir. Le processus patrimonial, en tant que re-sémantisation qui reflète des valeurs de classe, est connu de longue date pour être un outil de la reproduction sociale (Aguilar 1982) ou, pour le dire dans les termes de ce dernier, comme « *instrument(s) privilégié(s) de l'universalisation des intérêts particuliers et, par-là, de la défense des "droits de bourgeoisie"* » (ibid. p.79). Prenons l'exemple de la Chartreuse de Mirande évoquée par ce dernier, cas « classique » qui pourrait être relu selon une perspective scalaire. Cette « résidence secondaire de prestige » du XVIII^e siècle, caractéristique du Bordelais, fut classée monument historique en 1981, après avoir été inscrite à l'inventaire supplémentaire en 1967. Le processus d'inscription, puis de classement, est décrit par Yves Aguilar sous l'angle des jeux de relations sociales localisées entre des catégories supérieures qui veulent défendre des capitaux de diverses natures : que ce soient ceux de la famille de propriétaires, qui souhaitent que le bâti et certains des éléments paysagers et mobiliers soient les mieux protégés que possible, leur assurant des retombées symboliques et des possibilités de subventions, ou les habitants du quartier, « petit Neuilly bordelais », qui souhaitent obtenir des limitations aux transformations du quartier. Une relecture de ce cas pourrait faire valoir que la manière dont ces relations de pouvoir et les hiérarchies sociales localisées rendent ou non possible la patrimonialisation serait encore mieux ou plus facilement appréhendée grâce à une perspective scalaire ou, pour le dire peut-être plus justement, dans une perspective prenant en considération la dimension scalaire du social. En effet, pour obtenir les mesures de protection, les personnes mobilisées localement ont dû trouver des appuis à différentes échelles, qu'elles soient locales, régionales ou nationales. Face à un projet immobilier fragilisant les intérêts mentionnés précédemment, il y a d'abord eu une pétition en 1972, envoyée au président de la communauté urbaine, au délégué régional à l'environnement, au ministre du Logement et de l'Équipement, au ministre en charge de la Protection de la nature et de l'Environnement. Après plusieurs autres étapes de

cette mobilisation, le secrétaire d'État à la Culture a finalement déposé une plainte en décembre 1975 devant le Tribunal de grande instance, ce qui se solda par une condamnation du promoteur.

- 5 Pour arriver à ce résultat, il a donc d'abord fallu trouver des « chambres d'écho » (Adell 2024) à des échelles multiples. Pour ce faire, les acteurs en présence ont dû mobiliser des savoir-faire ou « compétences multiscalaires », disposition particulière qui, si elle est présente dans des milieux divers, est particulièrement visible et reconnaissable aujourd'hui parmi les acteurs de la diplomatie culturelle de l'Unesco ou les services nationaux de l'administration culturelle (*ibid.*). Il a fallu soumettre l'élément à patrimonialiser aux processus de normalisation et d'institutionnalisation, ce à quoi ont contribué architectes et universitaires dans leur description de la valeur esthétique et historique du bâtiment, confirmant la « scalability », la capacité du bien à voyager entre diverses arènes (*ibid.*). Sans ces jeux d'échelle, la « communauté » de propriétaires et de résidents serait-elle parvenue à ses fins ? On peut en douter.
- 6 Néanmoins, malgré toute sa portée heuristique, la perspective scalaire pourrait, si on se tient à une approche de sens commun, empêcher d'appréhender les phénomènes dans toute leur complexité. Les échelles sont associées dans l'imaginaire à un emboîtement, ou une superposition de « niveaux ». Si les conventions de l'Unesco n'instaurent pas de nouvelles règles ou de nouvelles lois, elles n'en viennent pas moins ajouter un « niveau » dans la politique patrimoniale d'un État, avec ses propres obligations et contraintes (faire des inventaires nationaux et des listes indicatives, aider à la réalisation des évaluations périodiques, etc.), qui s'appuie en outre sur des textes juridiques (le code du patrimoine en France par exemple), et sur d'autres outils réglementaires à l'échelle locale (Plan Local d'Urbanisme par exemple dans le cas du patrimoine bâti).
- 7 Dans le cas du PCI, la perspective scalaire de ces emboîtements ou des superpositions est celle qui correspondrait théoriquement au processus de sélection des éléments patrimoniaux. Selon le schéma idéal envisagé par l'Unesco, la « communauté » (échelle locale) s'emparerait de la notion, resémantiserait ses pratiques et ferait remonter le tout avec ce nouvel « emballage » auprès du ministère (échelle nationale). Dans les faits, et bien que le tour de force de la Convention de 2003 ait été de prétendre se passer des intermédiaires qu'étaient par exemple les ethnologues régionaux en France, ces processus sont beaucoup moins schématiques. Des intermédiaires interviennent (associations, étudiants, élus, chercheurs, chargés de mission patrimoine, etc.), que ce soit pour impulser les projets, aider les communautés à se constituer, resémantiser, ou encore mieux connaître les « logiques UNESCO ». Ces intermédiaires remplacent – ou prennent la suite de – ceux qui œuvraient par profession à l'identification du patrimoine ethnologique au sein des DRAC⁴. Entre cette multiplicité d'acteurs, difficile de tracer des flèches qui seraient clairement descendantes et remontantes. Le tableau est plus complexe que la relation tripartite Unesco-État-communauté, ou international-national-local, évoquée dans l'introduction de *l'Espace Géographique* consacrée par Hertz et Debarbieux (2020) à la dimension scalaire des politiques de l'Unesco. Si l'on devait schématiser les échanges qui précèdent une patrimonialisation (la validation d'une fiche d'inventaire nationale ou l'inscription d'une pratique sur la liste représentative), nous verrions sans doute des flèches en des sens multiples, entre des acteurs qui peuvent être situés à différents échelons institutionnels, mais qui aussi et surtout appartiennent désormais (maintenant que ces politiques ne sont plus prises en charge

par les DRAC) à des institutions différentes, multiples, et parfois à aucun cadre institutionnel.

- 8 En outre, le triptyque classique évoqué précédemment (Hertz & Debarbieux 2020) est complexifié par des dynamiques transnationales qui ne prennent pas nécessairement le chemin de l'interétatique. Cela peut relever de postures stratégiques. Le processus de remontée du local à l'Unesco via l'État est rendu plus complexe par la surabondance de candidatures. Il y a de la « ruse » (Debarbieux et Hertz 2020) dans la manière dont les acteurs construisent la « bonne échelle » de la candidature à l'Unesco. Les candidatures multinationales deviennent un outil pour se distinguer (notamment dans le cas du Patrimoine mondial culturel et naturel pour lequel il s'agit de faire la démonstration du caractère « exceptionnel » de la « valeur universelle » du bien), voire sont désormais explicitement encouragées par l'Unesco et par les États (Bortolotto 2020). Cela permet à ces derniers de contourner les limites désormais imposées aux États concernant le nombre de candidatures qu'il est possible de déposer annuellement. Un décompte des candidatures transnationales et des biens en série pour le Patrimoine Mondial confirmerait à n'en pas douter une multiplication récente de celles-ci.

Circulations/réseaux

- 9 Face à ces dynamiques et ces logiques sociales, il faut être vigilant à ce qu'une approche scalaire n'enferme pas le regard. D'autres paradigmes méritent aussi d'être conviés pour saisir la complexité des processus. Il en va ainsi du paradigme du transnationalisme, et des notions qui sont importantes en son sein, comme celles de circulation et de réseaux.
- 10 Ces concepts ont été mobilisés notamment par des géographes s'intéressant aux migrations, pour dépasser une vision qui avait tendance à se limiter à une perspective binaire, centrée sur la relation entre pays d'origine et pays d'arrivée. Le terme de circulation – si on prend les définitions du dictionnaire (CNRTL : Centre National de ressources textuelles et lexicales) – peut renvoyer à une « *Action de se mouvoir d'une manière continue, circulairement, avec retour au point de départ* ». L'adjectif « circulatoire » avait été accolé au terme de territoire par le sociologue Alain Tarrus, dans une expression utilisée dès 1993 pour désigner des lieux habités, fréquentés, traversés par les migrants et qui sont des « *éléments de vastes ensembles territoriaux supports aux réseaux et références des diasporas.* » (Tarrus 1993). Tarrus invitait, avec ce concept, à changer de perspective sur les migrations, en prenant au sérieux les entre-deux, et en n'étant plus uniquement développé du point de vue des villes d'installation des migrants. Mettre l'accent sur la circularité du mouvement (ou son caractère multidirectionnel), mais aussi sur les échanges entre plusieurs pays, et le fait que ces mouvements sont continus, peut justifier l'utilisation de ce terme pour décrire les réalités mentionnées précédemment.
- 11 L'intention du cadre théorique du transnationalisme était, de manière similaire, opposée par certains de ses auteurs à celui de la mondialisation (Argyriadis, Capone, De la Torre & Mary 2012), sur la base de l'argument que la mondialisation enfermait les perspectives dans une opposition centre/périphérie. Là aussi il s'agissait de mettre l'accent sur la globalisation en retour, et la multidirectionnalité des flux, sans pour autant nier « *les hiérarchies de valeurs héritées entre autres de l'interaction coloniale* » (*ibid.*). Le transnationalisme a fait l'objet de critiques (Bordes-Benayoun 2012), mais son usage,

au-delà d'un effet de mode, est pertinent, dans la mesure où il invite à mettre l'accent non plus uniquement sur une relation binaire pays (ou région) d'origine/pays (région) d'accueil, mais plutôt sur des relations tissées en réseaux. Cette notion de réseau invite à considérer dans un même regard les multiples espaces parcourus, physiques ou virtuels, par les acteurs comme des lieux connectés et interdépendants.

- 12 De la même manière que, dans les années 1990, ces concepts de transnationalisme et de circulation/circulatoire, ont été utiles pour penser les sens multiples des migrations et les « entre-deux », ils peuvent permettre de ne pas figer le cadre d'analyse des patrimonialisations dans un tri ou quadriptyques local-(régional)-national-international. La multiplicité des acteurs évoquée précédemment implique des flux multidirectionnels. Certains de ces acteurs peuvent être et sont ancrés dans différents « locaux » et sont capables de se mouvoir de l'un à l'autre, ce qui leur donne un atout considérable dans les processus de candidature. Il n'y a pas seulement là-dedans de la compétence multiscalaire, mais aussi le résultat d'un monde complexifié par la globalisation. Un excellent exemple de l'application de ces perspectives aux patrimonialisations – et notamment à celles engendrées par l'Unesco – est celui des travaux de Christian Rinaudo sur le *son jarocho*, pratique musicale issue des fandangos de l'État de Veracruz au Mexique⁵. Rinaudo (2017) a documenté les débats qui ont animé la « communauté » de cette pratique musicale à propos de sa possible inscription à la liste représentative du PCI de l'Unesco. Cette communauté s'organise en un ensemble de « points nodaux » situés au Mexique, aux États-Unis (où la pratique a été diffusée par les descendants de migrants mexicains), mais aussi en Europe. Ces points nodaux sont autant de localités où sont réorganisées et transformées les idées et les pratiques associées au *son jarocho*, et où des entrepreneurs en patrimonialisation débattent des « bonnes pratiques » de transmission. Rinaudo insiste sur le fait que cet « espace réticulaire » transnational est fortement polycentré et remet partiellement en cause la signification des échelles régionales (en refusant la proposition de l'État de Veracruz de soumettre une candidature par exemple) et nationales (en inventant des modes de transmission qui se jouent des frontières).
- 13 Introduire du réseau et de la circulation aux côtés d'une perspective scalaire permet en outre d'envisager autrement la question de l'échelon institutionnel étatique. L'angle de l'échelle amène peut-être non pas à surévaluer le rôle de l'État, mais à l'aborder de manière biaisée : certes l'État reste un échelon incontournable dans les candidatures à l'Unesco, dont le rôle est souvent disproportionné, voire distordant, par rapport à celui des « communautés ». La formule de « l'échelle dévorante de l'État -écran » (Adell 2024) en rend bien compte. Elle porte une critique nécessaire, notamment vis-à-vis de situations coloniales ou postcoloniales qui empêchent l'expression et la reconnaissance des patrimoines de minorités. Mais qui est l'« État » ? Si on prend le cas de la France : est-ce la DGPA, où l'application de la convention de 2003 est à la charge d'un nombre restreint d'acteurs ? Ou des membres du gouvernement ou hommes politiques qui font infléchir de manière décisive une candidature par rapport à une autre ? Les candidatures aux listes « internationales » de l'Unesco sont faites de réseaux concrets au sein des élites. On pourrait à ce titre rappeler les mécanismes qui ont conduit à l'inscription sur la liste représentative du « repas gastronomique des Français », documentée notamment par Jean-Louis Tornatore (2012) et Julia Csergo (2016a et b). Cette idée de candidature a germé dans un lieu précis, celui des journées François Rabelais de Tours, et a été officialisée dans un autre lieu, celui du Salon de l'agriculture, Porte de Versailles, à Paris. Entre-temps, il y a eu des jeux d'échange et d'influence

impliquant des universitaires, des ministres ou anciens ministres, un député, et un président de la République (*ibid.*). Il s'agissait ici d'échanges croisant les échelles locale, régionale et nationale, sans que ces échelons ne soient nécessairement déterminants. Certes, l'échelle nationale a en quelque sorte « phagocyté » les autres, puisque d'un côté il a été décidé de dépasser la célébration de la « France des terroirs » et que, de l'autre, les origines étrangères lointaines (italiennes, russes) ou plus récentes (processus migratoires postcoloniaux) des manières de table mises en avant dans le dossier de candidature n'ont pas été jugées significatives. Mais l'élaboration de la candidature s'est faite dans des lieux bien ancrés, par des acteurs qui appartiennent à une élite mobile et qui, en plus de compétences multiscalaires, peuvent activer des réseaux qui se jouent des oppositions scalaires. Les statuts sociaux et politiques des protagonistes étaient déterminants. Ce ne sont pas seulement des « échelons institutionnels » ou administratifs, mais des acteurs ou groupes d'acteurs opérant en réseau, et géographiquement situés, qui ont œuvré dans ce processus. Ici, le « réseau » s'entend aussi bien au sens de capital social que d'espace réticulaire associant des « localités » et des personnes. Finalement, la mise en œuvre de la convention pour la sauvegarde du PCI et ses procédures ont peut-être eu tendance à affaiblir les représentants de l'État en matière de patrimoine (notamment les DRAC), tout en renforçant l'État au sens politique. Si l'État est un écran en matière de PCI, au sens où émergent surtout des candidatures pour la liste représentative qui ont, en France, de forts parfums d'intérêts politico-économiques, c'est sans doute plus en raison de ces biais que du travail effectué à la DGPA ou dans les ethnopôles⁶ par exemple. Une perspective (réticulaire ou scalaire) ne remplace pas l'autre, mais elles peuvent être complémentaires et permettre par exemple de comprendre pourquoi, outre les éléments d'explication que l'on peut retirer du fonctionnement même des conventions et directives opérationnelles, l'État qui les accompagne devient « dévoreur ».

BIBLIOGRAPHIE

ADELL NICOLAS, 2024.

« Monter pour descendre. Faire avec les échelles en contexte patrimonial », *Terrain* en ligne, « Lectures et débats », <https://journals.openedition.org/terrain/26483>.

AGUILAR YVES, 1982.

« La chartreuse de Mirande. Le monument historique, produit d'un classement de classe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 42 « Classements scolaires et classement social », p. 76-85.

ARGYRIADIS KALI STEFANIA CAPONE, RENÉE DE LA TORRE & ANDRÉ MARY (dir.), 2012.

Religions transnationales des Suds, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan-Academia.

BORDES-BENAYOUN CHANTAL, 2012.

« La diaspora ou l'ethnique en mouvement », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 28, n° 1, p. 13-31.

BORTOLOTTO CHIARA, 2013.

« L'Unesco comme arène de traduction. La fabrique globale du patrimoine immatériel », *Gradhiva*, n° 18, en ligne : <http://journals.openedition.org/gradhiva/2708>.

BORTOLOTTO CHIARA, 2020.

« *Let's get together* » : fabriquer du patrimoine partagé, entre bureaucratisation de l'utopie et utopisation de la bureaucratie », *L'Espace géographique*, vol. 49, n° 4, p. 319-336.

CSERGO JULIA, 2016a.

La gastronomie est-elle une marchandise culturelle comme une autre ?, Clamecy, Menu Fretin.

CSERGO JULIA 2016b.

« Quelques enjeux de l'inscription de patrimoines alimentaires à l'Unesco », *Géoéconomie*, n° 178, p. 187-208.

DEBARBIEUX BERNARD & ELLEN HERTZ, 2020.

« La patrimonialisation en quête de ses échelles », *La patrimonialisation et les politiques de l'échelle à l'Unesco*, dossier pour *L'Espace géographique*, t. 49, n° 4, p. 289-302.

HEMOND ALINE, 2016.

« Construire "par le bas" un patrimoine graphique ethnique en situation transnationale (Mexique-USA) », *Autrepart*, vol. 78-79, n° 2-3, p. 201-218.

RINAUDO CHRISTIAN, 2016.

« Son jarocho entre Mexique, États-Unis et Europe : patrimonialisation réticulaire d'une pratique culturelle transnationale », *Autrepart*, vol. 78-79, n° 2-3, p. 183-199.

RODA JESSICA, 2016.

« Faire communauté et consolider la filiation par le patrimoine musical. Un regard transnational sur le monde judéo-espagnol », *Autrepart*, vol. 78-79, n° 2-3, p. 125-143.

TARRIUS ALAIN, 1993.

« Territoires circulatoires et espaces urbains : Différentiation des groupes migrants », dans *Les Annales de la recherche urbaine*, *Mobilités*, n° 59-60 p. 51-60.

TORNATORE JEAN-LOUIS, 2012.

« Retour d'anthropologie : "le repas gastronomique des Français". Éléments d'ethnographie d'une distinction patrimoniale », *ethnographiques.org*, n° 24, en ligne : <http://www.ethnographiques.org/2012/Tornatore>.

NOTES

1. Plusieurs enseignantes de l'IREST (Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme) ont co-encadré ces ateliers au cours des trois dernières années : Linda Boukhris, Élise Boutié, Merryl Joly, Emmanuelle Ricaud-Oneto et moi-même.
2. Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui se réunit annuellement, est composé de personnalités qualifiées dans le domaine du PCI élues lors de l'AG. Il est notamment chargé de statuer sur l'inscription d'éléments proposés par les États parties sur la liste représentative et la liste de sauvegarde urgente et du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.
3. Dans le cas d'éléments inscrits sur la liste du Patrimoine mondial.
4. Les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) sont un service déconcentré de l'État dans les régions.

5. D'autres travaux pourraient également être mentionnés, notamment ceux d'Aline Hémond (2017), de Jessica Roda (2017), ou des travaux menés sur le tango au sein de l'ANR Patrimondi (<https://patrimondi.hypotheses.org/>).

6. Le label « ethnopôle » est attribué par le ministère de la Culture à des institutions culturelles et scientifiques consacrées à la recherche et à l'action culturelle dans le domaine de l'ethnologie et du patrimoine.

RÉSUMÉS

Le propos développé dans cet article se place dans le sillage d'une discussion ouverte par le numéro spécial de *l'Espace Géographique* coordonné par B. Debarbieux et E. Hertz sur la « patrimonialisation et les politiques de l'échelle à l'Unesco », et de l'article de Nicolas Adell publié à ce sujet dans *Terrain*. Tout en rappelant la portée heuristique de l'analyse scalaire, l'article en examine également quelques limites et compléments possibles. En particulier, il argumente que prendre en compte la dimension transnationalisée et/ou l'organisation réticulaire des « communautés » patrimoniales est dans certains cas une nécessité pour saisir les jeux d'acteurs en matière de PCI, au-delà de la relation tripartite communautés/État/Unesco.

This article follows on from a discussion initiated by the special issue of *Espace Géographique* coordinated by B. Debarbieux and E. Hertz on "Patrimonialization and the politics of scale at UNESCO", and Nicolas Adell's article on the subject published in *Terrain*. While recalling the heuristic scope of scalar analysis, the article also examines some of its limitations and possible additions. In particular, taking into account the transnationalized dimension and/or reticular organization of heritage "communities" appears in some cases to be a necessity for understanding the interplay of actors in ICH matters, beyond the tripartite relationship between communities/State/Unesco.

INDEX

Mots-clés : Patrimoine culturel immatériel, analyse scalaire, réseaux, transnationalisme

Keywords : Intangible cultural heritage, scalar analysis, networks, transnationalism

AUTEUR

AURÉLIE CONDEVAUX

IREST, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

Le patrimoine au singulier

Socialiser les échelles et décrire à hauteur d'individu

Cultural heritage in the singular. Socialising scales and describing at an individual level

Cyril Isnart

- 1 Les théories du patrimoine, dans la diversité des approches historiennes, géographiques, sociologiques ou anthropologiques, se sont principalement appuyées sur une perspective holiste qui aligne les pratiques et les valeurs patrimoniales avec des collectifs au nom desquels sont menées la sélection et la conservation des éléments culturels classés. Reprenant à leur compte les prémisses qui forment l'essentiel des définitions institutionnelles des biens protégés et valorisés en tant que patrimoine culturel ou naturel, les analyses des sciences sociales sont fondées, sans doute à juste titre, sur la centralité de l'échelle collective qui anime les conventions internationales, les législations nationales et les innombrables labels de qualification patrimoniale. Penser le patrimoine comme un bien choisi et partagé par et au nom de l'humanité, de la nation ou d'une « communauté patrimoniale », au sens de la Convention de Faro, demande, en bonne méthode, de l'inscrire dans une forme de holisme méthodologique. Dans l'analyse comme dans la pratique, il est donc nécessaire d'envisager le *patrimoine au pluriel*. L'application récente du concept et des pratiques sociales des « communs » au champ du patrimoine culturel (Cornu, Orsi & Rochfeld 2017) ne constitue qu'une nouvelle déclinaison de la prégnance du collectif sur les approches, si critiques soient-elles, qui tendent à saisir ce que les patrimonialisations et les usages du patrimoine veulent dire aujourd'hui pour les sociétés humaines.
- 2 Les premières tentatives de ce positionnement scalaire de l'observation des pratiques patrimoniales, notamment en France, touchent à la continuité formelle et idéologique entre les trésors des cathédrales et les musées royaux de l'Europe moderne (Pomian 2020) et à la mise en place de l'administration des biens d'exception à la fin du XVIII^e siècle par les Révolutionnaires (Poulot 1997). Ces analyses indexent les pratiques, les législations et les dynamiques patrimoniales à des groupes de référence qui déterminent le contexte de performance de la patrimonialisation et définissent un horizon qui est avant tout pluriel, s'agissant de l'Église en tant que communauté de

croyants ou de la nation comme rassemblement des citoyens. L'institutionnalisation plus tardive du Patrimoine mondial par l'Unesco réplique, à l'échelle de l'humanité entière, le souci et le soin du patrimoine, en modifiant alors l'échelle de l'attention, de la nation vers l'espèce humaine. En descendant ensuite au niveau des communautés manifestant un sentiment d'appartenance via des biens à protéger, la convention de Faro ou la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel mettent en avant un groupe à une échelle plus réduite, mobilisant alors un collectif qui semble encore une fois l'alpha et l'oméga du fait patrimonial dans ses déclinaisons les plus récentes. Ces dispositifs rejoignent d'ailleurs des lectures microsociales des patrimonialisations, qui sont contemporaines de ces conventions, en saisissant le patrimoine en train de se faire en deçà des administrations (Micoud 2004, Rautenberg 2003, Saez & Glévarec 2002), ou qui, au niveau de l'État, ont mis en place la politique étatique du patrimoine ethnologique de la France (Tornatore 2004, Hottin 2017).

Socialiser les échelles

- 3 Pour autant, les dimensions proprement démographiques auxquelles les politiques et les pratiques du patrimoine font référence pourraient sembler incommensurables et difficilement comparables. L'écart en nombre entre un groupe d'artisans constituant un dossier pour l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel et l'humanité elle-même transforme les dynamiques de groupe, les hiérarchies des acteurs et les cadres législatifs et rend difficile une appréhension unifiée de patrimonialisations qui fonctionne à des échelles bien distinctes. Mais c'est précisément dans ces écarts, dans ses ajustements, dans ces courts-circuits entre niveaux que réside une heuristique de l'approche scalaire dont le numéro de *L'Espace géographique* fait, à raison, un point d'observation de référence pour l'étude des patrimonialisations. Par des *jeux d'échelles*, classiques en histoire (Revel 1996) ou en géographie (Moore 2000, Orain 2004, cité in Debarbieux & Hertz 2020), on retrouve des *jeux sociaux* exemplaires, avec des individus et des groupes d'intérêt qui mobilisent des lois ou les transgressent, d'autres acteurs qui empruntent des passages et font circuler les dossiers, ou circulent eux-mêmes, d'un échelon à l'autre. La lecture du patrimoine au pluriel semble ainsi tout à fait pertinente et place les sciences sociales du patrimoine dans la perspective classique d'une sociologie qui cherche à saisir les faits sociaux dans leur dimension collective, relationnelle et holiste.
- 4 Le gain de l'application de l'approche scalaire réside donc autant dans la mobilité du point de vue sur les territoires physiques dans lesquels le patrimoine s'inscrit, ce qu'affectionne par tradition disciplinaire la géographie, que dans la possibilité de voir se modifier la taille, la forme et la légitimité politique des communautés qui se saisissent du patrimoine. Les corrélations que le patrimoine induit entre collectif et territoire, et les jeux sociaux qui en découlent, impliquent une réflexion croisant intimement deux axes géométriques qui structurent et indexent le champ du patrimoine qui se dessine alors, la dimension spatiale et la dimension sociale. Il apparaît nécessaire de faire varier les curseurs de l'approche scalaire à la fois sur les espaces territoriaux et sur les espaces sociaux, et de penser, dans le même mouvement, les modalités d'articulation entre groupes et espaces que le patrimoine permet, interdit ou délimite.

- 5 Dans cette perspective, la question de la patrimonialisation ne se résume pas seulement à la définition de la territorialité (le patrimoine de quel lieu) ou de la propriété (le patrimoine de quel groupe), mais elle impose de prendre en compte l'articulation entre le groupe et son point de vue, au sens géographique et sociologique de l'expression : depuis quelle place, sur quelle étendue et jusqu'à quelles frontières, sociales et spatiales, le patrimoine est-il mobilisé ? En bref, il s'agit de *socialiser l'échelle*, afin de contourner le risque d'une lecture bornée par les limites géographiques à l'intérieur desquelles les actions patrimoniales se déroulent. Comme cela arrive souvent en sciences sociales, décrire un milieu donné sans prendre en compte les relations qu'il entretient avec son contexte ne permet pas de nommer et de prendre en considération ce qui lui est frontalier ou limitrophe, mais qui en est toutefois l'un des déterminants majeurs. Proposer la monographie d'une candidature d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO ne peut pas se réduire à une lecture critique du dossier rédigé par les porteurs et validé par le comité intergouvernemental. Encore faut-il dénouer les interactions entre ces productions typiques du processus patrimonial et les autres niveaux qui déterminent la candidature et dont les interventions ne sont pas lisibles directement dans le dossier écrit. Une plongée ethnographique au sein de la « communauté » qui est à l'origine de l'inscription de l'île de Djerba sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco, comme l'a menée Mathilde Bielawski (2022), nous apporte une vision feuilletée et complexe des enjeux, des groupes et des objets qui sont mis en présence localement, régionalement, nationalement et internationalement, afin de produire le dossier et de faire valider la candidature. La position des experts étatiques de l'État tunisien n'est pas réductible à celle des consultants internationaux, alors même que les demandes des habitants et celles des associations défendant ou contestant le projet d'inscription ne correspondent pas, voire apparaissent opposées et contradictoires. De plus, si les membres du collectif djerbien « montent et descendent », pour reprendre les mots de Nicolas Adell, et si l'État tunisien ne sait pas répondre aux attentes des acteurs impliqués régionalement, comme le définit Aurélie Condevaux avec la notion d'État-écran, il faut en conclure que ce ne sont pas seulement les positions scalaires des acteurs qui importent pour saisir leurs motivations et leurs résultats, mais que leurs positions sociales, politiques et culturelles éclairent également leurs choix et leurs orientations.

Décrire à hauteur d'individu

- 6 Une fois la sociologisation des échelles posée comme principe, il reste que l'étalon de l'analyse de ces jeux d'échelles se fixe toujours sur des collectifs, qui vont du groupe local à l'humanité tout entière, qui se donnent le patrimoine comme projet ou dont le patrimoine constitue le cœur de l'activité professionnelle. Certes, ces groupes peuvent parfois être mouvants, instables ou hétérogènes ; certes, on leur associe des entités non humaines – des objets, des bâtiments ou des éléments de l'environnement (et l'on pense à l'initiative récente sur le fleuve Loire par exemple [Toledo 2021]) ; certes, ils sont animés par une visée morale de défense d'un bien commun indexé à leurs histoires et leur projection dans l'avenir (Hertz et Chappaz-Wirthner 2012, Alévêque et Chandivert 2023) ; certes, le discours que ces différents groupements d'acteurs produisent, performant, transmettent ou contredisent repose sur une forme de holisme par destination du patrimoine (Smith 2006). Leur hétérogénéité, leurs relations et leurs

positionnements sociaux en font ainsi des objets d'étude tout à fait légitimes pour les sciences humaines et sociales. Pourtant, si la littérature n'hésite pas à jouer des échelles et à analyser ce qu'il se passe d'un bout (intergouvernemental) à l'autre (local) de la chaîne patrimoniale, on sent toujours comme une gêne à pousser encore plus loin le curseur scalaire, jusqu'à l'extrémité terminale de l'échelle, jusqu'à l'individu proprement dit, en tant que lieu, réceptacle et nœud de la fabrique du patrimoine. La valence pour le pluriel patrimonial, au-delà de la dynamique sociale propre des lectures sociologiques et géographiques en termes d'échelle et de jeux d'échelles, ne cache-t-elle pas cet autre niveau de lecture et d'observation du patrimoine en train de se faire, l'ultime boîte noire de la patrimonialisation, l'individu ? Il ne s'agit pas de regretter le manque d'approches individuelles dans la littérature sur le patrimoine, ni de décrire cette dernière comme le règne de sociologues holistes forcenés, mais de proposer de raffiner le modèle théorique des sciences sociales du patrimoine. Décrire et analyser l'horizon des programmes patrimoniaux, non pas depuis la performance du collectif qu'ils visent à instituer, mais depuis l'élément de base de l'action de défense du patrimoine et de construction de la conscience patrimoniale, l'individu engagé – ou peu ou pas – dans un tel projet.

- 7 La distinction entre holisme et individualisme méthodologique est classique, et elle parcourt l'histoire des sciences sociales : l'une des impasses dont les sciences sociales ont mis du temps à sortir consistait à devoir choisir entre une perspective individuelle et une conception holiste de l'expérience des êtres humains en société. En prônant la sociologie comme science du social, l'individu est souvent apparu comme le pendant problématique et inconfortable du tout formant la société, scindant le champ disciplinaire entre différentes traditions, portées par Durkheim, Weber, Dumont ou Boudon. Sans revenir sur ces épisodes de l'histoire des sciences sociales, la difficile institutionnalisation de l'anthropologie des sens témoigne sans doute des limites et des difficultés que les régimes de scientificité imputent à l'observation de l'individu : comment peut-on retrouver les déterminismes, les normes et les valeurs communes lorsque l'on s'appuie sur des ressentis et des perceptions dont une seule personne, dans sa singularité, peut témoigner (Gélar 2017) ? Malgré les réticences et les doutes, l'essor de cette anthropologie de l'expérience sensorielle est issu d'un long cheminement de la place de l'individu comme objet et comme terrain des sciences sociales, que le holisme, fantasmé ou réel, semblait ne pas pouvoir atteindre.
- 8 Bien après les pères fondateurs, Michel Foucault a mis au jour les logiques de la construction du soi, formé et travaillé par les normes collectives, et dont les expressions historiques projetaient l'individu – et l'historien – dans la dimension sociale de l'expérience humaine à partir de l'analyse de la formation de conscience individuelle (Foucault 1984). Par la suite, l'approche biographique (Loriga 2010, Fabre 1991, 2008, Adell 2022), l'étude par les cas individuels exceptionnels (Bromberger & Mahieddin 2016), ou plus précocement la microhistoire (Ginzburg 1980, Levi 1989), ont traversé la frontière méthodologique entre individualisme et holisme, en prônant une science de la société qui décrit et pense le monde collectif grâce à la clé de lecture d'un individu. Inscrit dans sa propre histoire, sa propre temporalité et son propre usage du monde, l'individu devient alors révélateur des fonctionnements et dysfonctionnements du système social dans lequel il est plongé.
- 9 Que faire donc du sujet dans le champ du patrimoine ? À quelles conditions mobiliser cette approche antagonique d'un holisme contraint par l'idéologie et la pratique

patrimoniales ? Quelle méthodologie mettre en œuvre pour faire dialoguer ce dernier échelon de l'approche scalaire avec les classiques jeux d'échelles ? Enfin, peut-on déterminer ce que nous empêche de voir le holisme et ce que nous permet de comprendre le renversement vers l'individu dans le domaine patrimonial ? Un chantier collectif sur les figures de sauveurs culturels, mené avec Sylvie Sagnes et une dizaine d'autres anthropologues, sociologues, historiens et historiens de l'art, propose quelques pistes de réflexion autour de ces questions (Isnart et Sagnes 2024). Il déploie l'analyse des liens et interactions entre les échelles classiques du patrimoine, mais y ajoute le niveau micro de l'observation en partant volontairement de l'individu. Il montre ainsi ce que l'analyse de l'expérience individuelle peut apporter à la compréhension du fait patrimonial comme fait collectif et, inversement, comment la prégnance du commun dans le champ patrimonial influence et détermine les parcours de vie, les inflexions biographiques et la construction des légitimités personnelles. On passe donc ainsi du patrimoine au pluriel au patrimoine au singulier.

Les sauveurs de patrimoine

- 10 La figure du sauveur est sans doute familière à de nombreux chercheurs qui pratiquent l'ethnographie des processus de valorisation de la culture. Le sauveur surgit en effet dans presque tous les contextes culturels, religieux ou politiques des sociétés contemporaines. On peut ici en rappeler quelques caractéristiques¹. Le sauveur est avant tout le propagateur d'une parole de la fin et du renouveau. Il se dote d'une mission qui consiste à révéler la vulnérabilité d'un édifice, d'un rituel, d'un savoir-faire, d'un paysage, d'une espèce dont il prédit la fin prochaine, et dont il propose la défense nécessaire et la sauvegarde impérieuse pour les générations futures. Les discours qu'il met en scène pour justifier sa mission empruntent à la rhétorique de la perte ou de l'effondrement, et à celles de la transformation et du futur. Ces discours, leurs vocabulaires et leurs grammaires, sont d'ailleurs en partie partagés par les institutions patrimoniales nationales et internationales, mais également par les associations et les groupements de citoyens engagés dans le champ culturel ou environnemental. Le sauveur se situe, ensuite, dans une position sociale à la frontière entre plusieurs mondes sociaux. Il ne fait pas nécessairement partie de ces différents mondes, mais leur fréquentation le dote d'une variété d'habitus qui lui permet d'intervenir dans plusieurs sphères, depuis les cercles coutumiers de la communauté locale jusqu'aux bureaux des agents administratifs et politiques. Enfin, la reconstitution des carrières des sauveurs montre que la prise de position individuelle dans l'espace public par l'engagement dans une cause patrimoniale les conduit parfois à se déplacer dans la hiérarchie sociale, symbolique et économique des sociétés dans lesquelles ils évoluent. Les sauveurs endossent alors des fonctions politiques, prennent la tête d'institutions culturelles publiques, ou entament une œuvre érudite, scientifique ou littéraire. Depuis une première localisation marginale, frontalière ou hétérodoxe, les sauveurs passent ainsi du rôle de lanceur d'alerte à celui de personnalité publique reconnue. Cependant, l'incertitude même des processus de sauvetage et la fragilité initiale du statut social du sauveur n'assurent ni le succès de toutes les entreprises ni l'ascension sociale de tous les porteurs de projets.
- 11 Il n'en reste pas moins qu'observer les activités, analyser les discours et décrire les interactions de ces personnages dans un contexte social, historique ou culturel donné,

offrent l'opportunité de saisir des jeux d'échelles à partir du niveau de l'intervention des sauveurs eux-mêmes. On en donnera deux illustrations rapides. Premièrement, le sauveur endosse, par définition, le rôle de révélateur de la valeur patrimoniale d'un bien. Il se positionne par là comme l'embrayeur d'un processus collectif, que son action de dénonciation et de persuasion va transformer, en cas de succès, en cause publique partagée. Mais le fait que le sauveur en soit le propagateur, à son propre compte, renverse alors le sens de la circulation des récits et des motifs rhétoriques patrimoniaux entre les administrations, les groupes d'intérêt et les sauveurs. Il arrive que la dénonciation de la ruine d'une église portée par un sauveur atteigne les échelons des gouvernances locales ou nationales. On peut repérer dans ce jeu de circulation de discours et d'actions des logiques d'incarnation individuelle du sauvetage, avant même le déclenchement de la patrimonialisation officielle, et que seule l'échelle du singulier permet de saisir.

- 12 Deuxièmement, cette phase initiale, dans laquelle le sauveur apparaît comme l'annonceur isolé d'un meilleur futur, ne constitue pas nécessairement un processus linéaire et sans accroc. Au contraire, elle témoigne de la mise en place complexe de la légitimité de l'action de sauvetage et de la personne du sauveur lui-même. L'individu devra en effet subir des revers dans sa quête, verra sa parole contestée par des opposants réactifs, son objet d'attention sera comparé avec d'autres éléments culturels mieux identifiés, ou identifiés par d'autres sauveurs mieux écoutés, sa moralité pourra être mise en cause, et l'élément culturel à sauver n'obtiendra pas nécessairement le classement patrimonial espéré. Bref, le sauveur devra faire montre d'une résistance à toute épreuve et se montrer digne, pour ses suiveurs comme pour les décideurs, de la mission à laquelle il s'est soumis. La contestation et le soupçon font ainsi partie intégrante de la fabrication sociale du sauveur et en dévoilent sans doute les ressorts collectifs et scalaires. Si ce type de contestations montre finalement les dimensions morales que le patrimoine véhicule, les difficultés que rencontre le sauveur prouvent également que c'est par l'articulation, voire la superposition, de l'action du sauveur et de sa reconnaissance collective en tant que sauveur que se jouent et le destin patrimonial d'un bien et la réputation d'un individu qui le défend. Il ne s'agit pas ici d'une circulation d'une revendication de reconnaissance culturelle entre plusieurs échelles, ou d'un jeu d'échelles qui nous révélerait des actions complémentaires, mais bien d'un recouvrement des niveaux individuel et collectif qui fusionnent et confondent les différents degrés d'analyse en une seule et même personne.
- 13 Entrer dans le processus patrimonial par la boîte noire de l'individu offre la possibilité d'ajouter un nouveau degré aux jeux d'échelles que les sciences sociales du patrimoine mobilisent déjà. En ce sens, le jeu se trouve enrichi et sans doute plus complexe. La singularité fonctionne comme une extension de l'analyse en poussant à une extrémité nouvelle l'éventail de l'observation. La mise en œuvre de ce nouvel échelon des pratiques patrimoniales dans l'arsenal méthodologique n'efface cependant pas les dynamiques collectives du patrimoine. Elle leur donne plus de profondeur temporelle, en ancrant l'individu dans son monde, et plus d'épaisseur sociale, en analysant la position et la dynamique de mobilité des sauveurs. Elle les inscrit dans des contextes locaux selon les préceptes de la tradition ethnographique et montre que si les jeux entre les échelles sont éclairants, l'approche par l'individu donne accès à des logiques qui déterminent également les degrés supérieurs. Il ne s'agit donc pas de rejeter les lectures collectives des pratiques patrimoniales ni les jeux que les acteurs mettent en place dans leurs actions entre les niveaux scalaires, mais en poussant vers l'une des

pointes de l'échelle, d'éprouver l'hypothèse selon laquelle le patrimoine peut également se penser au singulier.

BIBLIOGRAPHIE

ADELL NICOLAS (dir.), 2022.

La vie savante. La question biographique dans les sciences humaines, Paris, PUF.

ALEVEQUE GUILLAUME & ARNAULD CHANDIVERT (dir.), 2023.

La moralisation de la culture. Éthiques et politiques des appartenances et différences, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.

BIELAWSKI MATHILDE, 2022.

« Territoire et patrimonialisation en Tunisie : enjeux de pouvoir ? », thèse de doctorat en anthropologie, Université Lyon 2.

BROMBERGER CHRISTIAN & ÉMIR MAHIEDDIN, 2016.

« Penser l'exception », *Ethnologie française*, vol. 46, n° 3, p. 389-394.

CORNU MARIE, ORSI FABIENNE & JUDITH ROCHFELD (dir.), 2017.

Dictionnaire des biens communs, Paris, PUF.

DEBARBIEUX BERNARD & ELLEN HERTZ, 2020.

« La patrimonialisation en quête de ses échelles », *L'Espace géographique*, vol. 49, n° 4, p. 289-302.

FABRE DANIEL, 1991.

« La folie de Pierre Rivière », *Le Débat*, n° 66, p. 96-109, en ligne : [10.3917/deba.066.0096](https://doi.org/10.3917/deba.066.0096)

FOUCAULT MICHEL, 1984.

« La culture de soi », dans *Le souci de soi, Histoire de la sexualité 3*, Paris, Gallimard, p. 51-85.

GELARD MARIE-LUCE, 2016.

« L'anthropologie sensorielle en France. Un champ en devenir ? », *L'Homme*, n° 217, p. 91-107.

GINZBURG CARLO, 1980.

Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier frioulan du XVI^e siècle, Paris, Aubier.

GLEVAREC HERVÉ & GUY SAEZ (dir.), 2002.

Le patrimoine saisi par les associations, Paris, La Documentation française.

HEINICH NATHALIE, 2012.

« Des limites de l'analogie religieuse », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 158, en ligne : <http://journals.openedition.org/assr/23838>

HERTZ ELLEN & SUZANNE CHAPPAZ-WIRTHNER, 2012.

« Introduction : le "patrimoine" a-t-il fait son temps ? », *ethnologiques.org*, n° 24, en ligne : <https://www.ethnologiques.org/2012/Hertz-Chappaz-Wirthner>

HOTTIN CHRISTIAN, 2017.

« Des formes de continuité du patrimoine ethnologique : ethnologie des territoires, ethnologie du

patrimoine, patrimoine culturel immatériel », *In Situ*, n°33, en ligne : doi.org/10.4000/insitu.15469

ISNART CYRIL & SYLVIE SAGNES (dir.), 2024.

Les sauveurs culturels. Anthropologie des activistes patrimoniaux, Paris, CTHS.

LEVI GIOVANNI, 1989.

Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle, Paris, Gallimard.

LORIGA SABINA, 2010.

Le petit x. De la biographie à l'histoire, Paris, Éditions du Seuil.

MICOUD ANDRÉ, 2004.

« Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, p. 13-22.

MOORE ADAM, 2008.

« Rethinking scale as a geographical category: From analysis to practice », *Progress in Human Geography*, vol. 32, n° 2, p. 203-225.

ORAIN OLIVIER, 2004.

« La géographie française face à la notion d'échelle. Une approche par les significations et les contenus épistémologiques », in Marie-Claire Robic (dir.), *Échelles et temporalités en géographie*, vol. 2. Poitiers, CNED, p. 2-24.

POMIAN KRZYSZTOF, 2020.

Le Musée, une histoire mondiale. T. 1 : Du trésor au musée. Paris, Gallimard.

POULOT DOMINIQUE, 1997.

Musée, nation, patrimoine (1789-1815), Paris, Gallimard.

RAUTENBERG MICHEL, 2003.

La rupture patrimoniale, Bernin, Éditions À la Croisée.

REVEL JACQUES (dir.), 1996.

Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience, Paris, Gallimard, Le Seuil.

SMITH LAURAJANE, 2006.

Uses of heritage, Londres, Routledge.

TOLEDO CAMILLE DE, 2021.

Le fleuve qui voulait écrire. Les auditions du parlement de Loire, Paris, Les liens qui libèrent.

TORNATORE JEAN-LOUIS, 2004.

« La difficile politisation du patrimoine ethnologique », *Terrain*, n° 42, p. 149-160.

NOTES

1. Par bien des aspects, le cadre de l'action des sauveurs culturels se rapproche formellement de celui de certaines expériences prophétiques du champ religieux, même si cette analogie a rapidement trouvé ses limites dans les cas analysés, comme dans d'autres chantiers précédents (notamment Heinich 2012).

RÉSUMÉS

Les conceptions holistes constituent un paradigme classique de la patrimonialisation et renvoient à la construction de collectifs, de taille variable, qui mobilisent différents niveaux de prise de décision patrimoniale afin de défendre leur projet de reconnaissance culturelle. Même s'il participe à ces jeux d'échelles territoriales et sociales, l'ultime échelon, l'individu, est rarement pris en compte dans la littérature. En revenant sur le chantier co-dirigé avec Sylvie Sagnes sur les « sauveurs culturels », cette contribution tente de montrer tout l'intérêt, pour l'anthropologie du patrimoine, d'une articulation entre une lecture holiste classique et l'approche par les individus.

Holistic methodologies are a classic paradigm in critical heritage studies. They tend to associate the construction of group identity through heritage and the interactions between the different institutional scales of heritage decision-making. Although the collective level remains crucial in explaining the superimposition of territorial and social scales, the individual level is rarely taken into account in the literature. By returning to the 'cultural saviours' project co-directed with Sylvie Sagnes, this contribution attempts to show the interest, for the anthropology of heritage, of an articulation between a classical holistic reading and an approach based on the individual.

INDEX

Mots-clés : patrimonialisation, holisme, individualisme, sauveurs culturels, jeux d'échelles

Keywords : heritage-making, holism, individualism, cultural saviors, scales

AUTEUR

CYRIL ISNART

Aix Marseille Université, CNRS, IDEAS UMR 7307

Quand l'individu « prend position » dans le processus de patrimonialisation

When individuals « take a stand » in the heritage-making process

Bernard Debarbieux

- 1 *Quand bien même l'exercice reste ici de nature académique, réagir à un numéro thématique de revue conduit toujours à des productions variées, toujours singulières. En l'occurrence, les trois textes qu'ont écrits Nicolas Adell, Aurélie Condevaux et Cyril Isnart suite à la publication par L'Espace géographique du dossier porté par Ellen Hertz et Bernard Debarbieux, par leur contraste de fond et de forme, le montrent bien. Le présent texte, à qui il a été demandé de réagir à ces réactions, avait donc à sa disposition quantité de fils à tirer. Plutôt que de tenter un tissage un peu risqué dans la folle ambition de les reprendre tous, il va se concentrer sur une question que l'on trouve dans les trois réactions : dans quelle mesure la contribution d'individus au processus de patrimonialisation participe-t-elle du cadrage scalaire inhérent à ce processus ? Toutefois, le texte qui suit n'est pas conçu comme une contre-argumentation – aucun point du dossier ne semble avoir été incriminé – ni vraiment comme une clarification ; il s'apparente plutôt à une libre réflexion suscitée par la piste ouverte par Cyril Isnart, et nourrie de quelques illustrations fournies par Nicolas Adell et Aurélie Condevaux.*
- 2 La littérature académique sur les échelles a, de longue date, focalisé son attention sur deux types de choses dont elle visait à organiser la connaissance : le monde social et le caractère spatial de la réalité. Dans les deux cas, une unité élémentaire a été mise en avant – l'individu et le lieu – conformément à une ontologie atomistique qui doit beaucoup aux sciences physiques. Les autres niveaux d'échelle – notamment communauté, groupe social, nation, humanité, etc. pour l'un ; région, territoire national, monde, etc. pour l'autre – sont volontiers considérés comme des niveaux d'agrégation particulièrement signifiants dans la composition d'ensemble. Pourtant, ce type d'ontologie appliqué à l'espace a montré ses limites : on a pu par exemple montrer que des lieux, parfois qualifiés de lieux-mondes ou d'hyper-lieux (Berliner, Lussault), contenaient le monde au moins autant que le monde contenait des lieux. Peut-on dire

quelque chose d'équivalent pour les individus, en particulier par le truchement des objets ou des pratiques concernées par un processus de patrimonialisation ? C'est à une réflexion de ce type qu'invitent les trois textes, peut-être à leur insu.

- 3 Pour répondre à cette question, il me semble que l'on peut commencer par rappeler que la notion de patrimoine a progressivement pris en charge le dédoublement de la façon de concevoir l'individu dans les sociétés modernes. Cette notion – la chose est bien connue – se rattache de longue date à l'idée qu'un individu détient un ensemble de biens qui le qualifie et qu'il transmet de génération en génération dans la lignée familiale. La modernité occidentale s'est construite pour partie sur l'idée que les sociétés étaient composées d'individus qualifiés par ces biens patrimoniaux, ou mieux, d'individus institués comme tels par l'idéologie de « l'individualisme possessif » (Macpherson 1962). L'organisation des sociétés modernes doit beaucoup à cette qualification de leurs composantes élémentaires. Mais ces mêmes sociétés ont progressivement enrichi la signification, et la fonction, de l'idée patrimoniale en érigeant des objets, des lieux et des pratiques au rang de patrimoine collectif, et ce à des niveaux d'échelle sociale et spatiale variés (nationales, régionales, mondiales, etc.). Dans sa façon d'invoquer la contribution des individus, la signification du patrimoine s'est donc dédoublée : à la maîtrise d'un patrimoine propre, personnel, parfois vécu sur le mode de l'intime, s'est ajoutée l'adhésion à un patrimoine commun associé à des collectifs auquel chacun est invité à s'attacher, voire à l'édification desquels chacun est invité à contribuer.
- 4 Ce dédoublement place les individus dans la situation inédite de pouvoir, ou même de devoir, se penser à la fois comme détenteurs d'un patrimoine qui pointe leur irréductible individualité et comme contributeurs au patrimoine des collectifs dont ils relèvent. Cyril Isnart a raison de dire que ce second terme est longtemps resté « une boîte noire » des études sur le patrimoine, principalement tournées vers l'analyse des collectifs correspondants.
- 5 La démarche de Mme M., qui sert de fil conducteur au texte de Nicolas Adell, propose une réponse : Mme M. décide de faire sortir un carnet de souvenirs rédigé par sa mère de la sphère de l'intime pour le confier à une institution patrimoniale ; ce faisant, elle accepte de lui donner une valeur publique, de le voir qualifié sur un tout autre mode et à une tout autre échelle ; le carnet est devenu un élément d'un patrimoine départemental, celui du l'Aveyron. Il y a là un processus de désindividualisation de la signification patrimoniale du carnet – Mme M. accepte que l'exclusive de la signification initiale, filiale et mémorielle, qu'elle lui associait lui échappe – et de réindividualisation – Mme M. se fait contributrice d'une collection qui conforte une institution territoriale dans laquelle elle se reconnaît, visant peut-être à sécuriser par là même sa conservation et « une recherche discrète de la pérennité ». Comme le suggère Adell, c'est la « représentation du moi » de Mme M. qui s'infléchit dans l'expression de cet « altruisme patrimonial ».
- 6 Inversement, on doit rappeler qu'un processus symétrique, guidé par des considérations morales et politiques, a pu exister. La Révolution française, en organisant la confiscation des biens du clergé et de l'aristocratie, a délibérément forcé le transfert d'une partie de ces biens de la sphère privée à celle de la nation, sans trop se soucier, semble-t-il, de savoir si un tel transfert pouvait contribuer à réindividualiser les précédents propriétaires sur un mode civique. Le poids de ce type de considérations morales peut aussi être illustré par un exemple ultérieur. Victor Cousin, devenu

ministre de l'Instruction publique en 1840, se fait le promoteur infatigable de l'enseignement de la philosophie qu'il dit porteuse « de ces grandes vérités naturelles [...] qui composent en quelque sorte le patrimoine de la raison humaine » (Cousin 1845 : 65). Dans cette perspective, il s'efforce d'acquérir en 1845 au nom de l'État français un manuscrit autographe de Malebranche appartenant à un collectionneur ; face à la résistance de ce dernier, il adresse une « publique et instante réclamation à celui qui [...] possède encore aujourd'hui les matériaux de ce grand monument. Qu'il sache qu'il ne lui est pas permis de retenir le précieux dépôt tombé entre ses mains, encore bien moins de l'altérer. Tout ce qui se rapporte à un homme de génie n'est pas la propriété d'un seul homme, mais le patrimoine de l'humanité » (cité par Chambon 1905 : 6 et dans Bombart & Ribard 2009). Ici, la qualification patrimoniale, qui invoque l'humanité comme destinataire et l'État français comme opérateur, disqualifie le statut de propriétaire privé au profit d'une propriété nationale.

- 7 Dans les deux cas, celui de Mme M. et celui du propriétaire du manuscrit de Malebranche, les objets en question impliquent des individus singuliers et sont désormais hébergés dans des institutions sociales de conservation. Mais cette requalification patrimoniale se fait en fonction d'un cadrage spatial différent : leur signification privée et domestique se mue en signification collective déployée à des échelles sociales supérieures.
- 8 Ces deux exemples n'épuisent pas la question posée au début de ce texte. Aurélie Condevaux en emprunte un autre à Aguilar qui illustre une autre facette de cette relation entre patrimoine privé et patrimoine collectif : celui de résidents d'un quartier de Bordeaux qui arguent de la qualification patrimoniale d'un bâtiment d'origine ecclésiastique – la Chartreuse de Mirande – pour résister à une opération immobilière susceptible de modifier leur environnement urbain et la valeur de leur propre patrimoine. La mobilisation du caractère patrimonial de la Chartreuse participe ici d'une stratégie de préservation du patrimoine individuel et privé. On verra plus loin d'autres cas de figure encore ; mais on peut déjà tirer quelques remarques de ce premier échantillon.
- 9 L'échelle d'un bien patrimonial ne tient pas principalement à la matérialité de ce bien : un carnet, un manuscrit, un dépôt public d'archives peuvent sans doute être pensés en termes scalaires en tant qu'objets spatiaux ; mais leur caractère patrimonial requiert un autre type d'échelle, attaché à leur signification individuelle et sociale. Les niveaux d'échelle institués par la patrimonialisation, spatiaux et sociaux, résultent de la place qu'un collectif confère à ce bien dans sa représentation de lui-même et dans sa façon de s'instituer par l'espace. La patrimonialisation présuppose aussi que les individus qui composent ce collectif se reconnaissent dans cette représentation, quitte à l'alimenter de leur propre initiative comme Mme M., quitte à l'instrumentaliser comme à Bordeaux. Elle présuppose enfin qu'une institution patrimoniale acte de la requalification sociale et spatiale du bien. Comme le dit très bien Adell dans le cas du carnet de la mère de Mme M., « c'est l'institution muséale qui va [...] fonctionner comme un embrayeur d'échelle », tout comme les Archives nationales pour le manuscrit de Malebranche. Dans cette chaîne de requalification, on a vu émerger plusieurs formes de réindividualisation : l'individu-sujet qui se mue en individu-acteur de la patrimonialisation en proposant de lui-même la requalification d'un bien personnel ; l'individu-acteur institutionnel qui initie ou rend possible une requalification ; l'individu-acteur social qui met la logique institutionnelle du

patrimoine au service de la défense de son patrimoine privé. Ces trois figures n'épuisent pas l'éventail des postures : on devrait garder aussi à l'esprit que l'individu-sujet est aussi susceptible d'éprouver une « émotion patrimoniale » (Fabre), en particulier quand il est témoin, même par média interposé, de la destruction d'un bien patrimonial, Notre-Dame de Paris par exemple, auquel il s'est attaché, faisant ainsi la preuve que la requalification ancienne de l'objet a « saisi » les individus auxquels elle s'adressait. Quoiqu'il en soit, dans tous les cas de figure, l'individu mobilise dans les expériences individuelles qu'il a d'un bien patrimonial, qu'elles soient émotionnelles, civiques ou politiques, un double cadrage scalaire : un cadrage qui participe d'un processus d'institutionnalisation du social (via notamment le sentiment d'appartenance au collectif correspondant) et un processus qui donne une forme spatiale à l'objectivation de ce patrimoine commun (un bâtiment, une institution de conservation, un périmètre de protection, une aire d'identification).

- 10 La réflexion qui précède, suscitée par les trois textes qu'elle prolonge en quelque sorte, partage avec eux le souci de reconnaître la part des engagements individuels dans la constitution des patrimoines collectifs et dans l'entretien de l'idée patrimoniale. On pourrait l'affiner bien davantage en différenciant les façons que les individus-acteurs de la patrimonialisation ont de « prendre position ». J'ai proposé, il y a quelque temps, de recourir à cette expression pour réfléchir au concept d'identité sur un mode pragmatique (Debarbieux 2007). Cette piste, et l'expression elle-même m'étaient suggérées par le philosophe Charles Taylor (1989). Dans un ouvrage dans lequel il exposait sa façon d'appréhender ce concept, il écrivait : « Mon identité se définit par les engagements et les identifications qui fournissent le cadre ou l'horizon à l'intérieur duquel je peux essayer de déterminer, d'un cas à l'autre, ce qui est bon ou qui a de la valeur, ou bien ce que l'on devrait faire, ou bien encore ce que j'approuve ou ce à quoi je m'oppose. Autrement dit, c'est l'horizon à l'intérieur duquel je suis capable de prendre position » (Taylor 1989 : 27). Transposée à la réflexion présente sur la patrimonialisation, cette façon de dire suggère qu'on puisse caractériser le rôle des individus-acteurs dans ce processus comme une façon de prendre position dans un double cadrage, social et spatial, et de contribuer à transformer la signification scalaire d'un objet ou d'un bien patrimonial. La prise en compte systématique de ces différentes façons de prendre position permettrait de systématiser ainsi une réflexion sur les échelles sociales et spatiales mobilisées. C'est à cette condition que l'on pourrait sans doute acquérir une meilleure intelligibilité de l'inscription des individus dans les collectifs dans lesquels ils se reconnaissent ou à l'édification desquels ils contribuent, et de l'inscription d'objets et de lieux dans des collections et des espaces qui conditionnent leur qualification patrimoniale. Il y a là sans doute de quoi formuler un véritable programme de recherche en soi.
- 11 À défaut de s'y engager pleinement ici, je me contenterai dans les derniers paragraphes de ce texte de procéder à un constat qui me semble caractériser la procédure de patrimonialisation : les dispositifs institutionnels de la patrimonialisation tendent à occulter les contributions individuelles, et plus spécifiquement les logiques d'action des individus. Les modalités de la production du patrimoine dit de l'humanité à l'Unesco illustrent bien cette propension à dépersonnaliser la fabrique de ce patrimoine. Les individus ne figurent pas en tant que tels dans les textes qui cadrent la constitution du patrimoine mondial depuis 1972. Par contre, les auteurs de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 ont ouvert la porte à la prise en compte des individus : ainsi le préambule de ce texte reconnaît « que les communautés,

en particulier les communautés autochtones, les groupes et, le cas échéant, les individus, jouent un rôle important dans la production, la sauvegarde, l'entretien et la récréation du patrimoine culturel immatériel » ; ce faisant, cette convention reconnaît que les pratiques culturelles identifiées, si elles sont d'abord et avant tout appréhendées dans leur signification collective, mobilisent aussi des individus-acteurs de ces pratiques, même si l'adjonction de l'expression « le cas échéant » limite curieusement la portée de cette reconnaissance. Par contre, pour les deux conventions, les procédures d'expertise et délibératives s'attachent à effacer le rôle des contributions individuelles ; les séances des comités n'interpellent les experts que par le nom des institutions pour le compte desquelles ils agissent, et les délégations étatiques amenées à statuer par la seule mention du nom des États qu'elles représentent. Les demandes d'inscriptions sont toujours dites être portées par des États, et pour le compte de « communautés » dans le cas du PCI, en laissant dans l'ombre les personnalités qui ont joué un rôle déterminant dans l'initiative ou le portage d'un projet. Dans ce contexte, il n'est jamais question que d'échelles sociales et spatiales se rapportant à des collectifs, comme si l'humanité ne pouvait jamais être rapportée à des individualités.

- 12 Ce voile d'anonymisation n'est levé que dans des circonstances très exceptionnelles : soit quand des observateurs ou des chercheurs relèvent la contribution singulière d'une personnalité – un directeur général de l'Unesco qui marque de son empreinte la mise en place d'un instrument, ou un membre de délégation particulièrement efficace dans l'adoption d'une décision ; soit quand, dans une situation de crise relative à un bien inscrit, le rôle particulier d'un individu se voit mis en scène. Ce dernier cas de figure s'est produit dans la foulée de la destruction en 2012 des mausolées de Tombouctou, site inscrit au patrimoine mondial en 1988. La conduite de cette opération imputée à un chef islamiste, Ahmad al-Faqi al-Mahdi, a conduit à la condamnation de ce dernier en 2016 par la Cour pénale internationale. L'analyse que Mathilde Leloup (2021) a donnée de cet épisode a, pour la question qu'aborde ce texte, une portée bien plus générale. Leloup a bien montré que ce type de situation de crise conduisait à l'identification de « criminels » – Ahmad al-Faqi al-Mahdi à Tombouctou ou encore le Mollah Omar à Bamiyan en 2001 – de « victimes » et de « héros » – tel Khaled al-Assad, directeur du musée de Palmyre décapité en 2015 pour avoir voulu résister aux destructions opérées sur le site par des groupes se revendiquant de l'État islamique : l'identité des criminels, des héros et, dans une moindre mesure, des victimes se voit qualifiée par une individualité rapportée à leur action sur le patrimoine. Et cette qualification individuelle est conduite en fonction d'un référentiel scalaire : al-Faqi al-Mahdi a été condamné pour « crime contre l'humanité » ; Khaled al-Assad a été célébré pour sa résistance à la destruction du patrimoine syrien et du patrimoine mondial.
- 13 Si exceptionnels que soient les épisodes qui précèdent, ils pourraient bien participer d'une tendance à personnaliser l'institution du patrimoine, sa protection ou sa destruction, dans les récits qui en sont donnés. Ce processus se donne à voir notamment dans la célébration récurrente du rôle de penseurs visionnaires, tels Victor Hugo avec son exhortation des années 1830. Il se donne à voir aussi dans le traitement médiatique de faits d'actualité récents ; on peut citer ici l'exemple du maire de Florence, Dario Nardone, témoin en mars 2023 d'une action, pourtant sans conséquence, de membres du collectif *Ultima Generazione* sur le Palazzo Vecchio de la ville, et qui a été présenté comme héros par la presse italienne pour avoir maîtrisé

physiquement le principal auteur des projections de peinture – lavable – sur le monument.

- 14 En mettant bout à bout les exemples de Mme M., de propriétaires bordelais, de Khaled al-Assad et de Dario Nardone, ce texte de libre réflexion a pris le risque de regrouper des registres d'action et des formes de récits fort hétérogènes. En cela, il réagit, de façon certes peu ordonnée, à l'invitation de Cyril Isnart à prendre l'individu au sérieux dans les processus de patrimonialisation. Mais il espère aussi avoir montré que la façon de « prendre position », propre à chacun, ou le récit qui en est donné, ne prend sa pleine signification qu'à la condition de comprendre leur cadrage scalaire du processus de patrimonialisation, ce dernier s'appuyant autant sur des entités sociales – de la communauté à l'humanité – que sur des entités spatiales – du carnet au site du patrimoine mondial – qui composent les ontologies du patrimoine.

BIBLIOGRAPHIE

BOMBART MATHILDE & DINAH RIBARD, 2009.

« Le philosophe et la bibliothèque : érudition, amour des livres et pratiques de pouvoir chez Victor Cousin », in Claudine Nédelec (dir.), *Les Bibliothèques, entre imaginaires et réalités*, Arras, Artois Presses Université, p. 207-220.

CHAMBON FÉLIX, 1905.

Les Mémoires d'un amateur d'autographes. Victor Cousin et Malebranche, Chartres, Imprimerie E. Garnier.

COUSIN VICTOR, 1845.

Défense de l'université et de la philosophie, Paris, Joubert.

DEBARBIEUX BERNARD, 2007.

« Prendre position : réflexion sur les ressources et les limites de la notion d'identité en géographie », *L'Espace Géographique*, vol. 36, n° 4, p. 340-354.

LELOUP MATHILDE, 2021.

Défendre l'humanité en protégeant son patrimoine : un nouveau mandat pour les opérations de paix onusiennes, Paris, Dalloz.

MACPHERSON CRAWFORD B., 1962.

The Political Theory of Possessive Individualism, Oxford, Clarendon Press.

TAYLOR CHARLES, 1989.

The Sources of the Self, Cambridge, Harvard University Press.

RÉSUMÉS

La note participe d'un échange portant sur un dossier de textes publié par *L'Espace géographique* portant sur les échelles du patrimoine et de la patrimonialisation. En réaction à trois commentaires produits sur ce dossier, elle développe quelques idées sur les façons de prendre en

compte la contribution des individus dans un processus, la patrimonialisation, que l'on tend à ramener toujours à des collectifs. La note promeut au passage l'idée que les actions individuelles en la matière méritent d'être comprises comme des « prises de position ».

The paper contributes to a discussion that follows the publication of several articles published in *L'Espace Géographique* focusing issues relating to the scaling of heritage and heritage-making. Based on three commentaries on these articles, and the observations that academic publications on heritage-making focus on the role of collectives, this paper addresses some ideas on the various ways liable to be adopted to highlight the role of individuals. Its main proposal is to ground such an analytic perspective in Charles Taylor's conception of individual identity.

INDEX

Mots-clés : échelle, individu, patrimoine, patrimonialisation, engagement

Keywords : heritage, heritage-making, scale, individual, commitment

AUTEUR

BERNARD DEBARBIEUX

Université de Genève